

BLR

magazine

n° 474

Novembre 2022

www.bourg-la-reine.fr

La Ville lance son plan de sobriété énergétique (voir dossier p. 16 à 21)

▪ **La Mairie vous informe** | p. 8
Budget participatif : à vous de voter !

▪ **Info jeunes** | p. 23
Murder party : Menez l'enquête !



BLR 2050
LES ATELIERS CITOYENS

Samedi 26 novembre,
de 14h à 17h, à l'Ecole République
Samedi 3 décembre,
de 14h à 17h, à l'Ecole République

**« Imaginons la Ville
durable de demain »**
à l'occasion d'ateliers participatifs citoyens



Sur inscription en Mairie, au Trois-Mâts
ou sur participons.bourg-la-reine.fr

LA CNP
MA PAROLE A DU POUVOIR


Bourg-la-Reine
1789 et Entreprenons



Bourg-la-Reine et Sceaux : ensemble pour être plus efficace

Depuis des années, nous observons un contexte de plus en plus difficile pour l'action locale : baisse des dotations de l'État, transfert de nouvelles charges aux communes, compensation partielle de la disparition de la taxe d'habitation, absence de prise en compte de nos contraintes de gestion... Nos Villes pourraient bientôt se voir empêchées de maintenir un service public local de qualité, pourtant essentiel.

Face à ce contexte difficile et aux crises que nous traversons, les villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux ne sont pas restées les bras croisés et ont développé de nombreuses coopérations.

À bien des égards, nos communes se ressemblent et sont complémentaires : domaine de Sceaux, lycée Lakanal, équipements sportifs et culturels (piscine, conservatoire, théâtre, logements sociaux, murs commerciaux, projet de cuisine centrale), événements partagés comme le festival des Transitions ou le forum de la rénovation énergétique. Ensemble, avec la ville d'Antony, nous avons également réussi à obtenir et à organiser un centre commun de vaccination Covid qui a fonctionné à merveille, dans l'intérêt des habitants de nos communes.

Ces coopérations sont toutes des réussites, car nos Villes partagent les mêmes valeurs : villes apaisées où il fait bon vivre, commerces et marchés de qualité, enseignement exemplaire...

Grâce aux renforcements de nos liens et à ce travail en commun, aujourd'hui, les voix de nos communes portent davantage, au niveau local, départemental, régional. Cela doit continuer et s'intensifier.

Nous sommes convaincus que l'approfondissement de cette collaboration est la condition de la préservation de notre identité, de nos atouts et de notre qualité de vie. Nous voulons poursuivre

cette politique de coopération étroite en renforçant la mutualisation de certains services et prestations. Nous donnerons ainsi à nos Villes et à leurs services plus d'efficacité, de souplesse, de liberté et de marges de manœuvre budgétaire.

C'est la qualité du service au quotidien rendu aux Réginaburgiens et aux Scéens qui en sera améliorée. C'est le maintien des services de proximité qui sera assuré. C'est le développement de nouveaux projets sur nos territoires qui sera rendu possible.

"Ces coopérations sont toutes des réussites, car nos Villes partagent les mêmes valeurs"

Toujours vous, avec vous,

Philippe Laurent

Philippe Laurent,
Maire de Sceaux

Patrick Donath

Patrick Donath,
Maire de Bourg-la-Reine

EN SEPTEMBRE



Samedi 24

Les différents acteurs du territoire se sont réunis pour la cérémonie de pose de la première pierre du nouveau Complexe sportif des Bas-Coquarts (8, avenue de Montrouge) :

- les athlètes Ysaora Thibus (championne du monde de fleuret) et Hélios Latchoumanaya (champion d'Europe de para judo), tous deux licenciés à l'ASBR,
- Patrick Karam, Vice-Président du conseil régional de la Région Île-de-France, chargé des sports,
- Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine,
- Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine,
- Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine,
- Maud Bregeon, Députée des Hauts-de-Seine,
- Hervé Marseille, Sénateur des Hauts-de-Seine,
- et Christophe Veau-Cahon, Directeur général Grands Projets chez GL Events à qui la Ville a confié la réalisation des travaux.

Samedi 24

Les compétiteurs se sont affrontés lors du tournoi international de grappling qui avait lieu au gymnase des Bas-Coquarts. Bravo à tous les participants !



Dimanche 25

Cette année encore, Monsieur le Maire et une partie des élus de Bourg-la-Reine ont participé aux Virades de l'espoir qui étaient organisées au Parc de Sceaux au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose.





Vendredi 30

Anne Roumanoff a fait salle comble à l'Agoreine avec son spectacle *Tout va presque bien*. Ravis, les Réginauburgiens ont pu profiter d'un temps d'échanges avec l'artiste qui s'est prêtée au jeu des dédicaces à la fin de la représentation.

EN OCTOBRE



Samedi 1^{er}

Petits et grands sont partis à la chasse aux détritrus dans les rues de la ville à l'occasion du Nettoyage citoyen organisé dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable. Au total, ce sont plus de 70,6 kgs de déchets qui ont été récoltés ! Une belle manière de sensibiliser aux problématiques environnementales inhérentes aux déchets.



Du 3 au 7

Après-midi dansant et gourmand, ateliers jeux, initiation à la méditation, spectacle intergénérationnel... Les seniors ont pu profiter de nombreuses animations à l'occasion de la Semaine bleue.





Mercredi 5

Dans le cadre d'Octobre rose, le Bus santé femmes a fait une halte sur la place Condorcet. Lise Le Jean, Maire adjointe déléguée à l'Action sociale, la solidarité et la santé, était présente avec l'équipe du Bus pour accueillir les Réginaurbiennes venues s'informer et profiter des conseils de professionnels en matière de prévention santé, de dépistages ou encore d'aide juridique.

Samedi 8

Yoga, escrime, kinésithérapeutes, information, atelier créatif... La Ville et ses partenaires se sont mobilisés à l'occasion d'Octobre rose en proposant de nombreuses activités et démonstrations sur la place Condorcet pour informer et sensibiliser autour de la lutte contre le cancer du sein.

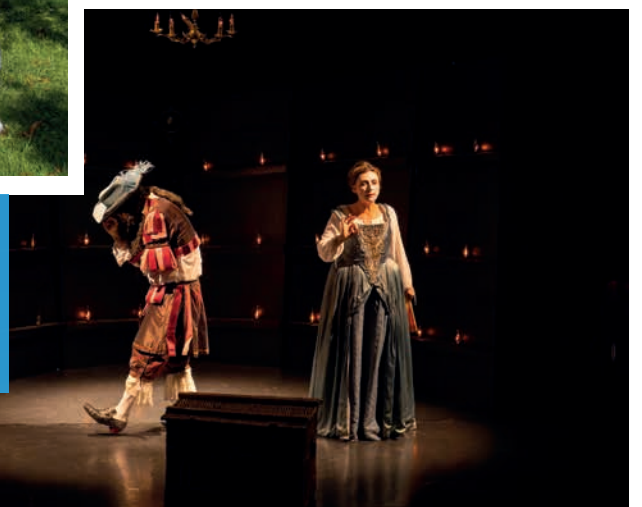


Samedi 8

Les habitants ont pu découvrir le métier d'apiculteur et repartir avec du délicieux miel de Bourg-la-Reine lors de deux ateliers organisés dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable.

Vendredi 14

Le public était au rendez-vous pour la pièce *Mademoiselle Molière* qui s'est jouée à l'Agoreine dans le cadre de l'Automne Molière.



Samedi 15

La Maison France services a ouvert ses portes aux habitants qui ont pu s'informer et échanger avec les agents ainsi que Sylvie Courtois, Maire adjointe déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil, et Cédric Nicolas, Maire adjoint délégué aux Mobilités, au numérique et à l'innovation des services au public. Découvrez l'actualité de la Maison France services en p. 12.



SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil a approuvé la délibération n°28092022/001, relative à la modification du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

URBANISME

Le Conseil a approuvé la délibération n°28092022/002, relative au déclassement par anticipation d'une emprise d'une superficie de l'ordre de 4.851 m² à détacher de la parcelle cadastrée section I n°139 sise 47-49 avenue du Général Leclerc / 20 rue Jean-Roger Thorelle.

MOBILITÉ

Le Conseil a approuvé la délibération n°28092022/003, prenant acte de la communication du rapport d'activité 2021 de la société « Indigo », délégataire de la gestion du stationnement sur et hors voirie de la Ville de Bourg-la-Reine.

SECURITÉ

Le Conseil a approuvé la délibération n°28092022/004, ayant pour objet le protocole relatif au partenariat entre le Parquet de Nanterre et la Commune de Bourg-la-Reine.

ÉDUCATION

Le Conseil a approuvé la délibération n°28092022/005, relative à la fixation du taux des bourses communales d'études pour l'année scolaire 2022-2023.

SPORTS

Le Conseil a approuvé la délibération n°28092022/008, relative aux tarifs et au règlement d'utilisation de la patinoire éphémère.

VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil a approuvé :

> la délibération n°28092022/019, relative à l'octroi d'une subvention à l'association ADS Bourg-la-Reine Dynamique et Solidaire pour l'organisation du Forum des Droits de l'Homme.

> la délibération n°28092022/020, relative à l'octroi d'une subvention à l'Association Générale des Familles pour son installation dans de nouveaux locaux.

> la délibération n°28092022/021, relative à l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association de Soins à domicile (ASAD) et relative à l'avenant n°2 à la convention d'objectifs conclue entre la Ville et l'ASAD.

> la délibération n°28092022/022, relative à la revalorisation des tarifs de location des salles mises à disposition par la Ville de Bourg-la-Reine.

Retrouvez les délibérations du Conseil municipal sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubrique Ma Mairie > Séances.

UNE EXPOSITION POUR COMPRENDRE LE PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris (VSGP), votre intercommunalité. Ce document d'urbanisme fixe les règles générales d'utilisation du sol et traduit le projet territorial d'aménagement et de développement durables de VSGP pour les 10 à 15 prochaines années. Dans ce cadre, une exposition retraçant les phases du PLUi se tient à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Bourg-la-Reine. Elle présente le diagnostic du territoire et les principaux enjeux qui en découlent sur les thématiques suivantes : Environnement et cadre de vie, Développement économique, Commerces et équipements, Habitats, formes urbaines et déplacements. L'exposition sera complétée au fur et à mesure de l'avancement du PLUi. Retrouvez également les panneaux de l'exposition du PADD en téléchargement sur le site internet dédiée au PLUi : <https://plui.valleesud.fr>. Parallèlement à l'exposition, un registre papier est disponible en Mairie et une cartographie participative est disponible sur le site internet www.bourg-la-reine.fr.

Hôtel de Ville - 6, boulevard Carnot

BUDGET Participatif À VOUS DE VOTER !

En avril 2022, la Ville lançait la 2^e édition de son Budget participatif. Parmi les 56 projets déposés, 24 ont été validés par le comité de recevabilité du Budget Participatif. Environnement, culture, jeunesse ou encore urbanisme... Chaque porteur(se) de projet a présenté son concept aux habitants lors du Grand Oral qui a eu lieu le 24 septembre dernier. Prochaine étape : la phase de vote du 1^{er} novembre au 31 décembre 2022 durant laquelle vous pourrez voter pour votre(vos) projet(s) préféré(s). Les projets lauréats seront financés par une enveloppe totale de 150 000 € mise à disposition par la Ville. En votant, vous déciderez directement des projets qui seront réalisés. À vous de jouer !

1 > Collecte des mégots et des plastiques dans les rues

Une journée éducative « chasse aux mégots, chasse aux plastiques » (une ou deux fois par an) en associant des jeunes.

Projet porté par : Claire

Coût : 1 000 €

Lieu : Ensemble de la ville

2 > Désimperméabilisation de place de stationnement

L'objectif de ce projet est de limiter les apports d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement et de lutter contre les îlots de chaleurs et l'artificialisation des sols en enlevant le bitume de places de stationnement pour le remplacer par un revêtement permettant au sol d'absorber l'eau, comme des dalles à engazonner. Au vu du coût de ce projet, seule une phase d'expérimentation pour quelques places pourra être faite. Le lieu sera à définir par la suite avec les équipes municipales.

Projet porté par : Mélanie

Coût : 50 000 €

Lieu : À définir

3 > sylvinho

Réalisation d'une fresque décorative et installation d'une fontaine à eau sur l'espace musculaire des Bas-Coquarts pour inciter les habitants à faire du sport dans un cadre agréable.

Projet porté par : Aslam

Coût : 50 000 €

Lieu : Espace musculaire des Bas-Coquarts

4 > Un atelier de réparation associatif

Ouverture d'un atelier de réparation associatif à Bourg-la-Reine. Ce projet aurait toute sa place dans la futur Maison de la transition de Bourg-la-Reine.

Projet porté par : Maxime et la Bricothèque

Coût : 4 000 €

Lieu : Future Maison de la transition

5 > Un peu plus de matériel pour la Bricothèque

Après 2 ans d'existence permis par le Budget participatif de 2019, la Bricothèque s'étend et a besoin de nouveaux équipements (sécateurs, perceuse, meuleuse ...).

Projet porté par : Maxime et la Bricothèque

Coût : 1 500 €

Lieu : Ensemble de la ville

6 > Récupérer les invendus alimentaires pour lutter contre le gaspillage

Installation d'un espace de récupération des invendus des magasins alimentaires à Bourg-la-Reine. Cet espace pourra exister dans la future Maison de la transition de Bourg-la-Reine grâce à des bénévoles et pourrait fonctionner avec 2 grands réfrigérateurs

Projet porté par : Ali

Coût : 1 000 €

Lieu : Maison de la transition

7 > Concert et danse pour tous - Sourds et malentendants au concert

Le projet permettrait aux sourds et malentendants résidant à Bourg-la-Reine, ainsi qu'aux 170 enfants accueillis par l'Institut des Jeunes Sourds, de participer à des événements et des activités musicales de la ville en les équipant de gilets vibrants.

Projet porté par : Yvon

Coût : 21 200 €

Lieu : Ensemble de la ville



8 > La forêt dans nos murs

Le projet vise à faire participer les enfants de l'école des Bas-Coquarts à toutes les étapes de la conception d'une fresque (de la discussion jusqu'à la réalisation).

Projet porté par : Caroline et l'association de parents d'élèves « Les Parents Associés »

Coût : 8 030 €

Lieu : École des Bas-Coquarts

9 > Station réparation vélo

Installation d'une station de réparation vélo devant chacune des écoles élémentaires.

Projet porté par : BLR à vélo

Coût : 7 200 €

Lieu : Écoles de la ville

10 > Radar pédagogique

Installation d'un radar pédagogique sur l'avenue du Général Leclerc (RD 920) entre le carrefour du 8 Mai 1945 et la rue Jean-Roger Thorelle.

Projet porté par : Daniëlle

Coût : 1 000 €

Lieu : Avenue du Général Leclerc

11 > Rue aux enfants, rue pour tous à la Faïencerie

Fermeture temporaire d'une rue pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité. Organisation d'animations (éducatives, sportives, ludiques, artistiques, créatives...).

Projet porté par : Yvon et l'association du quartier Bellevue

Coût : 7 000 €

Lieu : À définir

12 > Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école

L'objectif est de remplacer le bitume des cours d'école par un revêtement filtrant et d'augmenter les surfaces végétalisées. La désimperméabilisation d'une cour d'école présente des moyens trop importants pour le Budget participatif. Cependant, un « test » dans l'une de nos écoles pourrait être réalisé. L'emplacement sera à définir prochainement avec les services municipaux et les directeurs/trices d'écoles.

Projet porté par : Michael

Coût : 25 000 €

Lieu : Cours d'école à définir

13 > Kit pour parcours ludique vélo enfant

Mise à disposition d'un kit « parcours ludique vélo » pour les enfants (et les grands).

Projet porté par : BLR à vélo

Coût : 400 €

Lieu : Ensemble de la ville

14 > Jeux entrée Carnot école République

Dessiner au sol des marelles et jeux enfants. Faire de l'entrée de l'école un espace convivial pour enfants et adultes, pour créer du lien.

Projet porté par : Pierre

Coût : 2 000 €

Lieu : Entrée de l'école République

15 > Installation de tables de ping-pong dans les parcs de la ville

Installation de tables de ping-pong en extérieur pour s'adonner à ce sport en famille ou entre amis.

Projet porté par : Michael

Coût : 10 000 €

Lieu : À définir

16 > La guinguette des Réginaburgiens

Organisation d'une guinguette à l'arrivée de l'été.

Projet porté par : Paul Philippe

Coût : 5 000 €

Lieu : À définir

17 > Fontaines à eau

Mise en place de fontaines à eaux à différents endroits de la ville.

Projet porté par : Le Conseil des Jeunes Citoyens

Coût : 30 000 €

Lieu : À définir

18 > Installation d'un pigeonnier

Installation d'un pigeonnier contraceptif afin de diminuer la population de pigeons sur la ville.

Projet porté par : Chantal

Coût : 50 000 €

Lieu : À définir

19 > Extension du massif arboré de l'allée d'Honneur

Des arbres ont été plantés il y a quelques années sur le rond-point situé en bas de l'allée d'Honneur, ce qui l'a embelli. Il resterait de la place pour quelques arbres supplémentaires côtés sud et ouest.

Projet porté par : Arnaud

Coût : 20 000 €

Lieu : Rond point du bas de l'allée d'Honneur (tank Sherman)

Boîte à projets



20 > La chauve-souris dans la lutte contre les moustiques

Afin de lutter efficacement contre le moustique, le projet consiste à utiliser les chauves-souris dans leur rôle de prédateur naturel pour faire face à cette famille d'insectes.

Projet porté par : Frédéric

Coût : 4 500 € pour 25 refuges

Lieu : Ensemble de la ville

21 > Ralentisseur devant les écoles

Installation de ralentisseurs afin de sécuriser les abords des écoles.

Projet porté par : Tiffany

Coût : 1 000 €

Lieu : Abords d'écoles à définir

22 > Propreté des rues

Mise à disposition de distributeurs de sacs supplémentaires pour déjections canines.

Projet porté par : Tiffany

Coût : 1 000 €

Lieu : Ensemble de la ville

23 > Un sac à pain pour la planète

Don d'un sac à pain réutilisable à chaque Réginaburgien.

Projet porté par : Xuan vu

Coût : 15 000 €

Lieu : Ensemble de la ville

24 > Un mur ou rocher d'escalade en extérieur pour les enfants (Bloc)

Construction d'un mur d'escalade (bloc) pour les enfants en extérieur.

Projet porté par : Maya

Coût : 15 000 €

Lieu : À définir

Comment faire pour voter ?

Rendez-vous du 1^{er} novembre au 31 décembre :

- ▶ sur la plateforme participons.bourg-la-reine.fr en remplissant le formulaire en ligne,
- ▶ ou à l'accueil de la Mairie (6, boulevard Carnot) ou au Trois-Mâts (18 bis, avenue de Montrouge) en remplissant le bulletin de vote à glisser dans l'urne prévue à cet effet.

Renseignements et règlement disponible sur participons.bourg-la-reine.fr ou par mail : budget.participatif@bourg-la-reine.fr



Fabrice Borel-Mathurin
Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative

Cette année 2022 est décidément l'année de la démocratie participative et locale à Bourg-la-Reine. À peine lancé, le dernier sprint du Budget participatif dont vos votes seront recueillis jusqu'au 31 décembre, nous enchaînons sur une conférence citoyenne, « Bourg-la-Reine 2050, les Ateliers citoyens ». Celle-ci a été modifiée par rapport à l'ambition initiale : construire ensemble les priorités de l'action municipale peu de temps après l'élection municipale. Covid oblige, nous avons été contraints de repousser cet exercice démocratique d'un genre nouveau. À la différence du Budget participatif où l'horizon de très court terme est visé, nous vous demandons de vous projeter à moyen et long terme dans la perspective du développement durable. Les thèmes traités lors de ces ateliers couvrent ainsi un large spectre de l'action municipale au travers de quatre axes structurants : mobilités, ressources et énergies, aménagement spatial et économie sociale et solidaire. À vous d'imaginer et hiérarchiser les actions qui aideront Bourg-la-Reine à se préparer pour 2050 et au-delà !



BLR 2050 LES ATELIERS CITOYENS

LA commission nationale du débat public CNRP
MA PAROLE A DU POUVOIR

Les Ateliers citoyens auront lieu les 26 novembre et 3 décembre prochains de 14h à 17h à l'école République, afin de prioriser les propositions d'actions de la Ville à mettre en place en matière de développement durable.

L'objectif de ces tables rondes : donner la parole aux citoyen(ne)s afin de développer une vision à long terme sur des projets structurants en matière de développement durable. Les participants seront amenés à prioriser les projets de la Ville à mettre en place et pourront également faire de nouvelles propositions.

Les choix et les propositions seront ensuite soumis aux votes de l'ensemble de la population.

Les « Ateliers citoyens » sont ouverts à tous, sur inscription sur la plateforme participative participons.bourg-la-reine.fr, en mairie (6, boulevard Carnot) ou au Trois-Mâts (18 bis, avenue de Montrouge) .

Samedi 26 novembre et 3 décembre de 14h à 17h

À l'école République - 18 boulevard Carnot

Renseignements sur participons.bourg-la-reine.fr ou par mail à ateliers.citoyens@bourg-la-reine.fr

RETOUR EN IMAGES



En amont et en préparation du lancement des Ateliers citoyens, les Réginauburgiens ont pu échanger sur la démarche avec Monsieur le Maire et les élus municipaux le 8 octobre dernier dans la rue Roeckel.

Le 15 octobre dernier, Michel Riottot, ancien ingénieur de recherche au CNRS et Président d'honneur de France Nature Environnement Île-de-France, a animé à l'école République une conférence sur les thèmes liés au développement durable : mobilités, ressources et énergies, aménagement spatial et économie sociale et solidaire.





LA MAISON FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

Numérique et emploi

12 % des chercheurs d'emploi n'ont pas recours au numérique dans le cadre de leurs recherches. Dans le cadre de ses missions de développement de l'inclusion numérique et de son partenariat avec Pôle emploi et Vallée Sud - Grand Paris, la Maison France services propose trois demi-journées consacrées au numérique et à l'emploi les 15, 16 et 17 novembre. Bénéficiez des conseils personnalisés d'une psychologue du travail, de Pôle emploi et de Vallée sud emploi pour réaliser un bilan, une évaluation et obtenir les clés essentielles pour trouver un emploi sur les plateformes dédiées.

Sur inscription auprès de la Maison France services

Point Justice

La Maison France services propose des permanences juridiques gratuites avec :

- un avocat en droit de l'immobilier,
- un avocat en droit du travail,
- un avocat en droit de la famille,
- un écrivain public,
- et un conciliateur de justice.

Sur rdv auprès de la Maison France services

Les ateliers numériques

Formez-vous gratuitement avec les conseillers numériques, quelque soit votre niveau, ou en participant à l'un des prochains ateliers :

> Samedi 5 novembre de 10h à 12h : Découverte de Whatsapp

> Samedi 19 novembre de 10h à 12h : Initiation au déplacement des fichiers du téléphone à l'ordinateur.

Sur inscription auprès de la Maison France services (6 personnes maximum)

**La Maison France services
Espace Joseph Kessel
105, avenue du Général Leclerc
01 79 71 40 71**

FEMMES INSPIRANTES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Dans la perspective de la Semaine de l'égalité femmes-hommes qui se déroulera en mars, la Ville souhaite mettre à l'honneur dix Réginaburgiennes inspirantes à travers des portraits, des témoignages et une exposition photos.

Vous êtes Réginaburgienne, cheffe d'entreprise ou entrepreneure ? Vous êtes engagée dans la vie associative et y occupez des responsabilités ? Ou vous connaissez dans votre entourage une personne inspirante qui répond à ces critères ? La Ville serait heureuse de pouvoir mettre en avant votre/son engagement.

Pour cela, faites-vous connaître en envoyant un mail à : communication@bourg-la-reine.fr

COMMÉMORONS LE 11 NOVEMBRE



La Ville et le Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre invitent les Réginaburgiens à commémorer le 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918 à l'occasion d'une cérémonie qui se déroulera vendredi 11 novembre.

> À 9h30, une messe en souvenir des défunts aura lieu en l'église Saint-Gilles.

> À 10h30, un rassemblement du cortège partira de l'Hôtel de Ville.

> À 11h, la cérémonie débutera devant le Monument aux morts, en présence des Anciens combattants et de l'ensemble Riverside du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Vendredi 11 novembre

**Renseignements auprès du service Événementiel :
01 79 71 40 90**

SOLIDARITÉ

UNE ALLOCATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) alloue une allocation aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées à Bourg-la-Reine depuis plus de 6 mois. Vous avez jusqu'au vendredi 18 novembre pour en faire la demande.

L'ensemble des ressources ne doit pas dépasser les plafonds suivants par an :

- > 14 342 € pour une personne seule,
- > et 23 611 € pour un couple.

Le montant annuel de l'allocation est fixé à 289 € pour une personne seule et à 577 € pour un couple. Un forfait supplémentaire sera octroyé : 50 € pour une personne seule et 100 € pour les couples.

Les justificatifs à fournir

Pour en bénéficier, vous pouvez vous présenter à partir du 7 novembre au CCAS, muni(e) des photocopies des pièces justificatives suivantes selon votre situation :

- > livret de famille ou acte de naissance ou pièce d'identité,
- > avis d'imposition ou de non imposition 2022 sur les revenus de 2021,

- > dernière quittance de loyer ou charges de co-propriété,
- > justificatif de présence de plus de 6 mois sur la commune,
- > justificatif concernant les bénéficiaires non commerciaux,
- > justificatif concernant les bénéficiaires industriels et commerciaux,
- > retraites et revenus perçus à l'étranger,
- > allocations aide sociale (ASPA ou SASPA),
- > revenus fonciers,
- > pensions alimentaires perçues,
- > attestation d'hébergement avec date d'arrivée, manuscrite ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant,
- > relevé d'identité bancaire.

Le CCAS pourra être amené à demander la production de tout document complémentaire qu'il estimera nécessaire à l'établissement des revenus annuels de la famille.

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 18 novembre 2022

CCAS - 1, boulevard Carnot (Mairie Annexe - Porte E) : 01 79 71 41 20

PERMANENCE POUR LES AIDANTS



Vous aidez au quotidien un proche qui vit à domicile et qui est fragilisé par l'âge, la maladie, le handicap ? La Plateforme d'Accompagnement et de Répit des aidants de la Fondation Odilon Lannelongue propose une permanence mensuelle d'information et de soutien à destination des proches aidants, dans les locaux du CCAS de Bourg-la-Reine. Ces entretiens sont gratuits, individuels et assurés par une psychologue de la Plateforme. Ils offrent aux aidants un espace de parole et de soutien psychologique pour mieux comprendre la maladie de son proche, s'informer sur la mise en place des aides existantes et les différentes solutions de répit.

Inscriptions et renseignements
au 01 46 42 31 51 ou par mail à
para@fondation-odilon-lannelongue.fr

DES ANIMATIONS POUR LES SENIORS

Le CCAS propose deux événements à destination des seniors de Bourg-la-Reine :

- > **Mardi 13 décembre** : un thé dansant et gourmand avec orchestre de 14h30 à 17h30 aux Colonnes.

- > **Jedi 15 décembre** : le spectacle *Opéra Locos* à 19h au théâtre Bobino (transport assuré par le CCAS).

Plus d'infos à venir dans le *BLR Magazine* de décembre.

Inscriptions dès le lundi 7 novembre auprès du CCAS

1, boulevard Carnot
(Mairie Annexe - Porte E)
01 79 71 41 20



LE SAVIEZ-VOUS ?

CYCLISTES/PORTES DE VOITURES : GARE À L'ACCIDENT !

Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre des conseils pour rouler à vélo en toute sécurité. Ce mois-ci, il traite des dangers liés à l'ouverture inopinée des portières de voitures stationnées le long d'une voie cyclable. Voici quelques règles de prudence à adopter pour éviter l'accident.

Lors de l'ouverture d'une portière de voiture du côté d'une voie de circulation (piétons, vélo, 2 roues motorisés...), il existe un risque de heurter un autre usager de la route. C'est l'une des premières causes d'accidents en ville pour les cyclistes. Pour les automobilistes et leurs passagers, la prudence implique de vérifier dans son rétroviseur et l'angle mort avant d'ouvrir sa portière. Mais lorsqu'on est pressé, fatigué ou distrait, ou pour les passagers non conducteurs, cela n'est pas toujours automatique.

De plus, l'ouverture inopinée d'une portière d'un véhicule à l'arrêt peut-être considérée comme une infraction sanctionnée d'une amende si l'occupant n'a pas au préalable prêté attention au danger pour un autre usager de la route.

Ouverture à la hollandaise

Il existe une manœuvre, dite l'ouverture à pivot, aussi appelée ouverture à la hollandaise (ou Dutch Reach, poignée hollandaise), enseignée dans les auto-écoles aux Pays-Bas. Par cette technique, automobilistes et passagers ouvrent la portière avec la main opposée à celle-ci, ce mouvement force le haut du corps à effectuer une rotation légèrement vers l'arrière. Le champ visuel se déplace dans le même temps, ce qui permet naturellement de vérifier que la voie est libre. Avec un peu d'habitude, ce geste une fois acquis devient automatique, sans effort de réflexion !

1 mètre : la distance à respecter

En ville ou sur les voies où la vitesse maximale autorisée n'excède pas 50 km/h, la réglementation autorise les cyclistes à s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à sa sécurité. Rouler à 1 mètre de la bordure du trottoir ou des véhicules stationnés est considérée comme la distance adéquate. De même, à l'image d'une « bulle de sécurité », cette distance de 1 mètre est à maintenir avec les autres véhicules, devant, derrière et ceux qui doublent. Il est possible d'équiper son vélo pour renforcer sa visibilité et maintenir plus facilement ces distances de sécurité, dont nous parlerons plus en détail dans un prochain numéro !

Plus d'infos sur le site <https://www.stage-de-sensibilisation.fr/>



SÉCHERESSE

DÉCLAREZ LES DOMMAGES SUBIS SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Suite à l'épisode de sécheresse enregistré durant l'été 2022, la Ville de Bourg-la-Reine a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Si vous êtes concernés par des désordres apparus sur votre habitation, vous êtes invités à vous faire connaître auprès des Services techniques municipaux par courriel à mairie@bourg-la-reine.fr ou par téléphone au 01 79 71 43 07. Les dégradations consécutives à la sécheresse se manifestent généralement par l'apparition de fissures, mouvements de structure ou de terrain.

Néanmoins, les délais de réponse des services de l'État pour ce type de dossier étant longs, nous vous conseillons de contacter sans attendre votre compagnie d'assurance afin de procéder à la déclaration de ce sinistre tout en indiquant les démarches actuellement menées par la Ville.

Services techniques : 01 79 71 43 07 - mairie@bourg-la-reine.fr

SERD

JETER MOINS, CONSOMMER MIEUX !

Zéro déchet : un défi ouvert à tous

Vous souhaitez réduire vos déchets ménagers ? Dans le cadre du Défi zéro déchet, le Territoire vous incite à les peser régulièrement et vous propose un accompagnement pédagogique ainsi qu'un site Internet dédié afin de vous aider à les diminuer progressivement et durablement. L'édition 2022-2023 se déroulera de décembre à juin 2023 et durant toute cette période de multiples ateliers thématiques seront organisés dans les onze communes pour promouvoir l'adoption de pratiques vertueuses. Le calendrier réginaburgien vous sera communiqué prochainement. La soirée de lancement officielle sera organisée le 24 novembre, à 20h à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, en présence de l'ensemble des participants et partenaires.

Inscrivez-vous avant le 20 novembre sur www.valleesud.fr.

Infos : 0800 02 92 92 (numéro vert).

Il est également possible de bénéficier d'informations pratiques sans participer activement, en vous inscrivant à la même adresse, en qualité de « riverain », à tout moment de l'année.

DÉFI
ZÉRO déchet
Vallée Sud - Grand Paris

APPEL À CANDIDATS

**VOTRE INTERCOMMUNALITÉ S'ENGAGE
DANS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET,
POURQUOI PAS VOUS ?**

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
jusqu'à fin novembre

sur valleesud.fr
au [numéro vert 0 800 02 92 92](tel:0800029292)
ou en scannant le QR code :

Vallée Sud
Grand Paris
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ
valleesud.fr

[Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#)

[sycotom](#) [SMACUR](#)

[Dagneux](#) [Fontenay-aux-Roses](#) [Garches](#) [Chamant](#) [Fontenay-aux-Roses](#) [Villeta de Malakoff](#) [Sceaux](#)

Ne jetez plus vos objets, donnez-leur une deuxième vie

> **Optez pour la collecte solidaire** : tous les appareils à pile, batterie ou sur secteur (réfrigérateur, machine à laver, téléphone, aspirateur, ordinateur, téléviseur...) en état de marche ou hors service sont acceptés. Ils sont réparés, si nécessaire, puis revendus à des prix très abordables par l'association Emmaüs ou donnés à des familles en difficultés. **Rendez-vous sur la place Condorcet, de 10h à 14h, samedi 5 novembre (autres rdv sur www.eco-systemes.fr).**

> **Faites-les réparer** : les bénévoles du Repair Café vous apprennent à réparer vos objets cassés ou abîmés : petit électroménager, électronique, informatique, vélos, couture, mobilier, jouets...

Rendez-vous dimanche 13 novembre, de 16h à 19h30, à l'espace Dolto. Autres permanences : Facebook : [repaircafe92sud](#) repaircafe92sud@gmail.com

> **Confiez-les à une ressourcerie** : Vos objets en état de marche sont ensuite revendus à un prix modique. La plus proche - La Mine - se situe à Cachan (www.ressourcerie-la-mine.com).

Limitez la consommation

> de papier :

- en apposant un autocollant « stop pub » (disponible gratuitement à l'accueil de la mairie) sur votre boîte aux lettres, vous réduisez le gaspillage des prospectus.
- en faisant des impressions et photocopies recto-verso.

> **d'emballages alimentaires** : achetez vos articles en vrac ou chez un commerçant acceptant les emballages réutilisables.

> **de textiles** : réutilisez, vendez ou échangez vos vêtements pour lutter contre la surproduction et la surconsommation de produits de mode. Vous pouvez également les déposer dans l'une des cinq bornes textiles de la commune (liste disponible sur le www.bourg-la-reine.fr, rubrique Environnement et cadre de vie). Les textiles en bon état seront donnés à des organismes œuvrant dans le domaine de la solidarité, tandis que les fibres des plus usagés seront recyclés, notamment en produits pour l'isolation ou en chiffons.

Évitez le gaspillage alimentaire

- > Faites les courses en fonction de votre stock
- > Achetez malin : plusieurs applications antigaspi vous permettent d'acheter des produits invendus du jour à prix modique, leur évitant ainsi de finir à la poubelle (Too good to go, Zéro-gâchis...)
- > Soyez vigilants à la chaîne du froid.
- > Vérifiez régulièrement les dates de péremption (les produits peuvent souvent être consommés après la DLC).
- > Conservez les aliments en respectant les indications de conservation,
- > Rangez votre réfrigérateur en fonction des températures de conservation :
- > Cuisinez les restes (de multiples sites Internet proposent des recettes adaptées).

BOURG-LA-REINE RENFORCE SA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Au-delà d'un contexte marqué par le conflit ukrainien, des tensions d'approvisionnements énergétiques et l'accélération du changement climatique, la sobriété énergétique constitue, depuis longtemps déjà, une priorité pour Bourg-la-Reine. Face à ces défis supplémentaires qui nous obligent à réagir plus rapidement, la Ville a mis en place un plan de sobriété énergétique dont les mesures permettront de réduire immédiatement ses consommations d'énergie tout en continuant à offrir aux Réginauburgiens un service public de qualité.

POURQUOI UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ?

POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et répondre aux contraintes dictées par le conflit russo-ukrainien, nous devons adapter nos comportements. Les difficultés d'approvisionnement et une hausse des prix des énergies sans précédent sont les conséquences les plus visibles pour les Européens. Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) prévoit, pour le début de l'année 2023, un coût du gaz multiplié jusqu'à par 5, ainsi qu'une forte augmentation du prix de l'électricité. Une situation qui pèsera de manière significative sur le budget de la commune. Celle-ci est ainsi amenée à réévaluer ses priorités pour réduire rapidement sa consommation énergétique et éviter de se trouver dans une situation financière ingérable.

POUR ÉVITER DES RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

L'approvisionnement de gaz pour cet hiver sera inférieur aux années précédentes. L'utilisation du gaz pour le chauffage doit donc être raisonnée. De même pour l'électricité dont le réseau sera contraint lors des pics de demandes. RTE, le Réseau de Transport d'Électricité, incite les collectivités, entreprises et particuliers à adopter une consommation responsable pour faire face à ces baisses de livraisons. La Ville s'associe à la démarche Écowatt pour un pilotage intelligent du réseau électrique, via des écocostes adaptés et une anticipation des périodes de forte tension. [Plus d'infos sur le site www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)

POUR PLUS DE RÉSILIENCE

La réduction de la consommation est un moyen d'améliorer notre résilience vis-à-vis de contraintes extérieures et de nous rendre moins vulnérables aux aléas géopolitiques qui entraînent une diminution du flux d'hydrocarbures à l'échelle mondiale.

[Plus d'infos sur le site https://theshiftproject.org/petrole/](https://theshiftproject.org/petrole/)

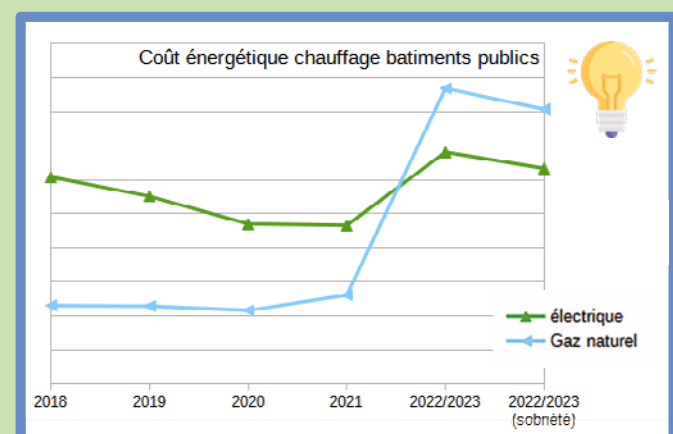
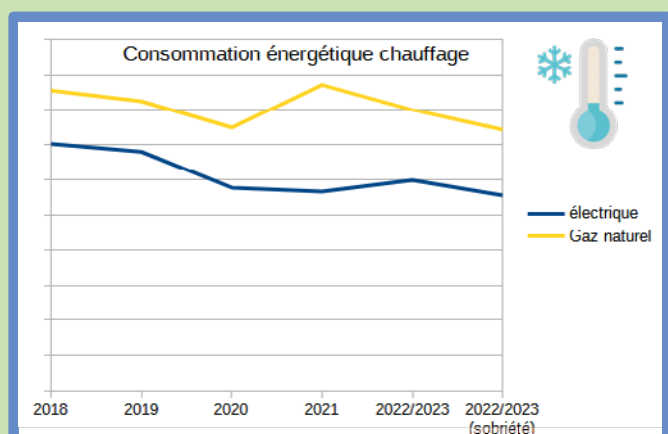
POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

La consommation d'hydrocarbures engendre des gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique et à la pollution atmosphérique. La sobriété énergétique est donc un levier à activer pour ralentir le changement climatique et améliorer la qualité de l'air.

Autre exemple, une diminution des éclairages urbains a un effet positif sur la préservation de la biodiversité car la lumière artificielle perturbe le rythme biologique de multiples espèces animales nocturnes.

[Plus d'infos sur le site www.mission-economie-biodiversite.com](http://www.mission-economie-biodiversite.com)

L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CHAUFFAGE ET DE SON COÛT



DES ACTIONS À COURT TERME

BAISSER LE CHAUFFAGE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Le plus gros poste de consommation énergétique des services municipaux étant le chauffage des bâtiments, une action spécifique est entreprise dans ce sens. Bourg-la-Reine s'engage ainsi à réduire la température à 19°C dans les bâtiments de la Ville lorsqu'ils sont occupés, à l'exception de ceux qui accueillent des publics sensibles, comme les crèches. Une baisse de la température de 20 à 19°C sera également appliquée dans toutes les écoles de la ville. La baisse voire la coupure du chauffage dans les gymnases et autres équipements sportifs est également envisagée.



RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE URBAIN : UNE IDÉE LUMINEUSE !

L'éclairage est le second poste énergétique de la Ville. Grâce à l'installation de lanternes à LED à la place des ampoules à incandescence ou halogènes, la moitié de nos rues bénéficient déjà d'une réduction de 50% de l'intensité lumineuse, de 23h à 5h du matin, et les passants ne la perçoivent pas. À terme, c'est l'ensemble de la commune qui sera concernée par ces remplacements. Une réduction de 70% de l'intensité lumineuse nocturne va être expérimentée prochainement. De plus, tous les éclairages des parcs de la ville seront éteints dès leur fermeture. Pour symboliser l'action du plan de sobriété énergétique, les illuminations de fin d'année seront activées du 22 décembre au 5 janvier seulement, au lieu d'un mois les années précédentes, et les rideaux de lumière de la mairie et de la rue Roeckel ne seront pas installés. Enfin, des travaux vont être entrepris pour remplacer les éclairages halogènes du stade municipal (rue Charpentier) par des éclairages à LED.

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER : TOUS ACTEURS DE LA SOBRIÉTÉ

En interne, les agents de la Mairie seront associés à l'effort collectif : contrôle des températures et ajustements éventuellement nécessaires au cas par cas pour réduire la consommation globale, distribution de vestes en fibre polaire aux agents, désignation d'un éco-référent par service pour assurer le suivi des mesures.

Les commerçants seront invités, sous peine d'amende, à réduire l'éclairage et à ne pas chauffer leurs terrasses comme le prévoit la loi.

Enfin, des ateliers pédagogiques sur les thèmes de l'énergie et du climat seront proposés aux agents, élus et habitants (fresque du climat, Ateliers 2 tonnes, Inventons nos vies bas-carbone...). Un travail pédagogique sera également réalisé dans les écoles sur ces mêmes thèmes.



ANNE SAUVEY,
Maire adjointe déléguée à la Ville durable

→ Des efforts par tous et partout, tel pourrait être le mot d'ordre de cet automne face aux difficultés d'approvisionnement en énergies que nous connaissons. Au-delà du contexte géopolitique actuel, à terme, il s'agit de moins dépendre des énergies fossiles. L'objectif de réduction à atteindre rapidement est connu : de moins 10% d'ici à 2024 à moins 60% en 2050 par rapport à 2019. Il n'est pas hors de portée et a le mérite d'être source d'économies pour tous.

Sachant que le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée en France, dont 25% pour le logement, et qu'il émet chaque année plus de 123 millions de tonnes de CO₂, gaz à effet de serre délétaire, il est bien le premier concerné et c'est là que doivent porter nos actions prioritaires. Les efforts dans ce domaine permettront aussi des économies, pour les particuliers comme pour les collectivités. Les principaux moyens pour y parvenir sont connus depuis longtemps et détaillés dans ce dossier. Bourg-la-Reine s'en soucie depuis plusieurs années déjà.

Mais ce n'est pas le seul secteur concerné et nous devons également nous interroger sur nos modes de déplacement et plus largement sur nos modes de consommation. Toute baisse de consommation est bonne pour nos finances et pour notre environnement, les deux premières préoccupations des Français d'après le dernier baromètre d'Ipsos (« Fractures françaises » Ipsos Sopra Steria).

DES MESURES À PLUS LONG TERME

PLANIFIER SUR LES PROCHAINES ANNÉES

La Ville va lancer en 2023 un Schéma directeur énergétique afin de planifier la rénovation thermique des bâtiments municipaux les moins bien isolés. Courant 2023, un Schéma directeur des mobilités actives sera réalisé afin de favoriser les mobilités douces (vélos, marche...) et ainsi réduire la facture mobilité des Réginauburgiens.

AUGMENTER LA FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En interne, la Ville prévoit, d'ici la fin du mandat, d'augmenter de 50 à 75% sa flotte de véhicules électriques et hybrides utilisés par les agents municipaux afin de poursuivre sa politique en faveur de la réduction de l'empreinte carbone.



AIDER À LA RÉNOVATION THERMIQUE DES HABITATIONS

DISPOSITIFS DOREMI ET SOLIHA

Engagée depuis plusieurs années dans le Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP), la Ville accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique globale de leur logement, avec un conseiller présent tout au long de la démarche et des groupements d'artisans formés par la structure Dorémi (« Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles »).

Dans ce cadre, l'association Solidaires pour l'habitat, « SOLIHA », met à disposition des particuliers un animateur local qui intervient sur les communes de Bourg-la-Reine, Antony et Sceaux, en complément des référents des villes.



PRÊT DE CAMÉRA THERMIQUE

La Ville propose également aux Réginauburgiens d'emprunter une caméra thermique, pendant la saison hivernale. Enregistrant les différents rayonnements infrarouges (ondes de chaleur) émis par les corps, la caméra thermique révèle les pertes d'énergie de l'habitat filmé. Ce premier diagnostic établi, les travaux d'isolation nécessaires pour pallier les déperditions deviennent lisibles. Une fois réalisés, ils permettent à la fois une réduction des factures d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Parallèlement, depuis plusieurs années, Bourg-la-Reine organise, conjointement avec Antony et Sceaux, un Forum de la rénovation énergétique. Durant trois jours, de multiples temps forts permettent à des particuliers de bénéficier de conseils d'institutionnels et d'artisans, mais aussi d'autres particuliers, afin d'engager leur rénovation énergétique.

Rendez-vous cette année du 18 au 20 novembre (voir article p. 25).

Renseignements auprès du service Développement durable et numérique :

0179 71 43 20





BLR 2050
LES ATELIERS CITOYENS

Samedi 26 novembre,
de 14h à 17h, à l'Ecole République
Samedi 3 décembre,
de 14h à 17h, à l'Ecole République

« Imaginons la Ville durable de demain »
à l'occasion d'ateliers participatifs citoyens



Sur inscription en Mairie, au Trois-Mâts
ou sur participons.bourg-la-reine.fr

LA CNP
MA PAROLE A DU POUVOIR


ville de
Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

« BLR 2050 : LES ATELIERS CITOYENS »



UNE DÉMARCHE ÉCO-CITOYENNE

La municipalité organise des tables rondes autour du développement durable. Ces « Ateliers citoyens » auront lieu les 26 novembre et 3 décembre prochains de 14h à 17h à l'école République. L'objectif est de prioriser et définir les projets pour notre ville, étape par étape, pour atteindre le statut de ville durable. Les participants pourront également proposer de nouvelles idées.

Les « Ateliers citoyens » sont ouverts à tous, sur inscription sur la plateforme participative participons.bourg-la-reine.fr, en mairie (6, boulevard Carnot) ou au Trois-Mâts (18 bis, avenue de Montrouge).

Voir aussi l'article en p. 11

Renseignements sur participons.bourg-la-reine.fr ou par mail à ateliers.citoyens@bourg-la-reine.fr

6 ASTUCES POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE



1

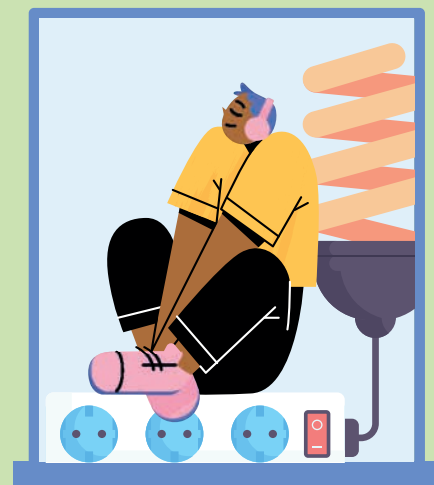
LIMITER LE CHAUFFAGE DE VOTRE LOGEMENT

L'article R241-26 du Code de l'énergie fixe à 19°C la température moyenne maximum dans les logements. Les campagnes de mesure montrent qu'en moyenne la température est à 21°C pour 40% des logements (à l'exclusion des cas où la santé des personnes requiert des températures plus élevées, situations de télétravail, etc). Le Gouvernement recommande donc de renforcer le taux d'application de la consigne à 19°C, en adaptant les pratiques selon les usages et l'isolation des bâtiments et en adoptant des tenues chaudes d'hiver (pull, sous-vêtements chauds, etc).

2

ÉTEINDRE LES APPAREILS EN VEILLE

Malgré les progrès technologiques, les veilles représentent encore 15% de la consommation d'électricité moyenne d'un logement. Pensez donc à débrancher ou à éteindre complètement vos appareils quand c'est possible (TV, ordinateurs, box internet, éclairage...).



3

RENFORCER L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DE VOTRE LOGEMENT

Une bonne étanchéité à l'air de votre logement permet d'éviter les fuites d'air, d'augmenter l'efficacité de votre chauffage et donc de diminuer votre facture d'énergie. Elle concerne la périphérie des ouvrants (fenêtres, portes) par la mise en place de bandes de joints autocollants, ou joints silicones, et éventuellement les entrées d'air aux jonctions d'éléments de construction (poutre dans un mur, etc.). Une mesure à prioriser sur les logements construits avant 1975.





Plus d'infos sur le site :

<https://negawatt.org/sobriete-propositions-chiffrees>

4

S'ÉQUIPER DE DISPOSITIFS HYDRO-ÉCONOMES

Les dispositifs hydro-économiques à installer sur les différents points d'eau d'un logement (cuisine, salle de bain...) contribuent à limiter sa consommation d'eau (en particulier d'eau chaude) et ainsi à faire baisser sa facture sans altérer le confort d'utilisation. Peu onéreux, ces systèmes ont un temps de retour sur investissement faible (moins de 18 mois).



5

OPTIMISER L'UTILISATION DE SON LAVE-LINGE

- Privilégiez les basses températures, évitez le pré-lavage, inutile. Un lavage à 30°C consomme 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C et un lavage à froid consomme 2 fois moins qu'un lavage à 40°C.
- Utilisez les programmes « Éco » : ils permettent d'économiser l'eau et l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée.



6

POSER DES FILMS ISOLANTS SUR LES SIMPLES VITRAGES

Pour les logements équipés d'un simple vitrage (soit 20% du parc résidentiel environ), la pose d'un survitrage ou d'un film isolant de haute qualité permet d'accroître l'isolation des simples vitrages jusqu'à 25%. Cette mesure d'urgence peut être mise en place pour passer l'hiver.



GALÉ IMMOBILIER

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97



ESTIMATION GRATUITE
DE VOTRE BIEN SOUS 48H

@galeimmobilier www.galeimmobilier.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



DEVIS GRATUIT

Rénovation - Dépannage
Tableau électrique
Chauffage électrique
Éclairage - VMC
Bornes de recharge
pour véhicules électriques

01 46 68 09 74

www.capelec-electricite.fr

Bureau : avenue François Molé - ANTONY
Showroom : Pôle Nemesis - ANTONY (accessible sur rdv)

On prend soin de votre vue

Basse vision • Lentilles
Lunettes créateurs



96 av. du G^{al} Leclerc
92340 Bourg-la-Reine 01 46 61 24 34

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV
Aide à la rénovation énergétique

LEROY

médical

ORTHOPÉDIE DE SÉRIE
& SUR MESURE



VENTE - LOCATION

DE MATÉRIEL MÉDICAL & ORTHOPÉDIE

01 46 83 03 78

78 AV. DU GÉNÉRAL LECLERC • 92340 BOURG-LA-REINE
contactblr@leroy-medical.fr

59 AV. LARROUMES • 94240 L'HAY-LES-ROSES
contact@leroy-medical.fr

www.leroy-medical.fr



Intermarché

SUPER

☎ 01 46 65 91 19

LIVRAISONS À DOMICILE
DU LUNDI AU SAMEDI
INCLUS

HEURES D'OUVERTURE :

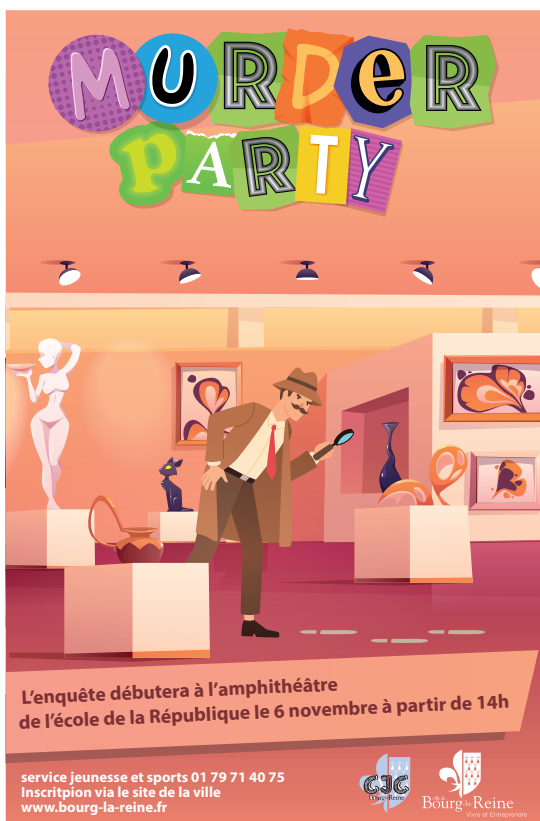
du lundi au samedi : 8h30 à 20h00

dimanche : 9h00 à 13h00

DRIVE

P gratuit

79, rue de la Bièvre - 92340 Bourg-la-Reine

**MURDER PARTY****MENEZ L'ENQUÊTE !**

Frissons, intrigues et mystères seront au rendez-vous le 6 novembre prochain pour une nouvelle Murder Party ! Cluedo grandeur nature, cet événement permet aux jeunes Réginaurburgiens de résoudre un crime tout en redécouvrant différents lieux emblématiques de la ville.

L'enquête débutera à l'amphithéâtre de l'école de la République à partir de 14h. En famille ou entre copains, entrez dans la peau d'un(e) inspecteur(trice), étudiez la scène de crime, interrogez les témoins, rassemblez les preuves, enquêtez... pour trouver le ou les criminels !

À noter pour les mineurs :

- Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés par un adulte.
- Les enfants de 12 ans et plus, non accompagnés d'un adulte, devront être munis d'une autorisation parentale.

Bonne chance à nos Sherlock Holmes en herbe !

Dimanche 6 novembre à partir de 14h

À l'amphithéâtre de l'école de la République - 18, boulevard Carnot

Inscriptions sur le site www.bourg-la-reine.fr

Renseignements auprès du service Jeunesse et sports : 01 79 71 40 75

CONCOURS DE DESSINS

Cette année encore, la Ville lance son traditionnel concours de dessins ouvert aux enfants de 6 à 12 ans, sur le thème « Noël à Bourg-la-Reine ». Crayons de couleur, feutres, peinture, mais aussi collages, découpages... toutes les techniques sont possibles pour donner vie aux plus beaux dessins qui devront être réalisés sur une feuille de format 24 x 32 cm. Le service Jeunesse et sports réceptionnera les dessins jusqu'au vendredi 2 décembre. Chaque dessin devra comporter au dos le nom, le prénom, l'âge et le téléphone de l'artiste. La remise des prix aura lieu lors du goûter de Noël du Trois-Mâts le vendredi 10 décembre.

Les trois premiers dessins de chaque catégorie (6-8 ans, 9-10 ans et 11-12 ans) seront publiés dans un prochain numéro du *BLR magazine*.

Dessins à déposer jusqu'au 2 décembre au service Jeunesse et sports

Espace Joseph Kessel - 105, avenue du Général Leclerc (1^{er} étage)

Renseignements : 01 79 71 42 40

**CARTE JEUNES :****DES RÉDUCTIONS ET DES BONS PLANS !**

Vous habitez ou êtes scolarisé(e) à Bourg-la-Reine et êtes âgé(e) de 11 à 25 ans ? Demandez la Carte jeunes et profitez d'avantages, de réductions et d'offres en tous genres auprès des partenaires de la Ville : services municipaux, commerces, associations, structures culturelles et sportives...

Gratuite jusqu'en avril 2023 (puis payante à hauteur de 1 € symbolique par an), la carte est valable une année, du 1^{er} septembre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1.

Demandez votre Carte jeunes en vous inscrivant en ligne sur l'espace Citoyens accessible depuis la page d'accueil du site www.bourg-la-reine.fr

Renseignements auprès du Pôle Infos Jeunes (PIJ)

Espace Joséphine Baker - 11, rue des Rosiers

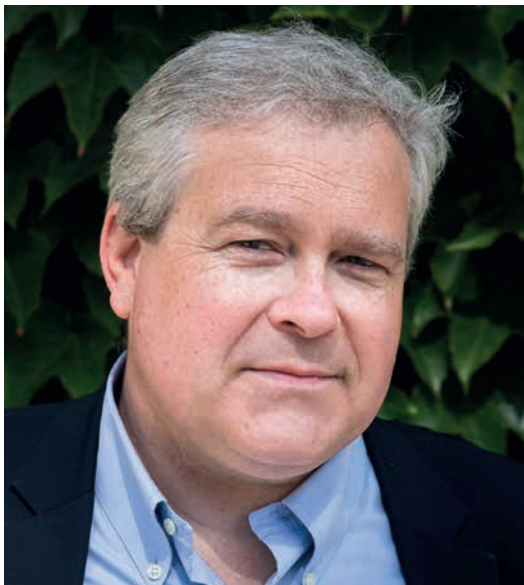
01 79 71 40 75 - infosjeunes@bourg-la-reine.fr



CONFÉRENCES DE BOURG-LA-REINE

L'HISTOIRE FACE À LA GUERRE DES MÉMOIRES NATIONALES ET COLONIALES

Le 8 novembre prochain, Pierre Vermeren, professeur d'histoire des sociétés arabes et berbères contemporaines à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, animera la prochaine conférence de Bourg-la-Reine intitulée "Comment enseigner l'histoire face à la guerre des mémoires nationales et coloniales".



L'enseignement de l'histoire nationale par la III^e République a façonné notre imaginaire national. Après avoir enseigné aux petits français le patriotisme, puis son « aventure coloniale », la République a tourné la page dans les années soixante. L'histoire enseignée a été européanisée et mondialisée, faisant fi de notre histoire coloniale.

Depuis le début du XXI^e siècle, la République n'ose plus regarder en face cette histoire et a peur de l'enseigner, ou alors avec retenue et parcimonie. Elle laisse la place au choc des mémoires qui peut conduire au pire. Or, une des fonctions du récit historique est de pacifier les mœurs en donnant de la cohérence aux parcours de nos ancêtres. L'histoire restitue les relations humaines dans leur complexité et éloigne du manichéisme. Comment surmonter nos peurs et enseigner nos histoires nationales, européennes et coloniales imbriquées ? Normalien et agrégé d'histoire, spécialiste du Maghreb et des relations franco-arabes, Pierre Vermeren a participé en 2018-2019 à la commission de réforme des programmes d'histoire au lycée. Il est l'auteur de nombreux ouvrages salués par la critique.

Mardi 8 novembre à 20h30 - Exceptionnellement à l'Auditorium du Conservatoire 11-13, boulevard Carnot

Entrée libre et gratuite

Renseignements auprès de la Direction de la Culture et de l'Événementiel : 01 79 71 41 61

BALADE URBAINE

DÉCOUVREZ BOURG-LA-REINE AUTREMENT

Le 19 novembre prochain, la Ville organise une balade commentée en car de Bourg-la-Reine. L'occasion de mieux connaître votre commune et de (re)découvrir son histoire et ses lieux incontournables. Cette visite gratuite d'1h30 environ est ouverte à tous les habitants sur inscription et dans la limite des places disponibles.

Rdv samedi 19 novembre à 10h30 devant l'Hôtel de ville

Inscription et renseignements : cabmaire@bourg-la-reine.fr

01 79 71 40 20

DIFFUSION DE LA COUPE DU MONDE

La Ville diffusera les matchs de la Coupe du monde de football :

- France-Australie : Mardi 22 novembre à 20h (rdv à 19h30),
- France-Danemark: Samedi 26 novembre à 17h (rdv à 16h30),
- France-Tunisie : Mercredi 30 novembre à 16h (rdv à 15h30).

Alcool interdit.

Aux Colannes - 51, boulevard du Maréchal Joffre

Entrée libre

CINÉ-CLASSIC

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT À L'HONNEUR

Chaque mois, la Ville, en partenariat avec les Gémeaux/Scène nationale, vous propose un cycle de films mettant à l'honneur un grand nom du cinéma. Ce mois-ci, venez (re)découvrir l'acteur Jean-Louis Trintignant dans deux films :

• **Dimanche 6 novembre : *Ma nuit chez Maud***, par Eric Rohmer (1969).

Voir synopsis dans l'Agenda (en p. 3).

• **Dimanche 27 novembre : *Le grand silence***, par Sergio Corbucci (1968, interdit au moins de 12 ans). Voir synopsis dans l'Agenda (en p. 6).

Projections à 16h à l'auditorium du Conservatoire

11/13, boulevard Carnot

Billets vendus sur place, le jour de la séance

Renseignements auprès du service Événementiel : 01 79 71 40 90

LA VILLE MOBILISÉE POUR LE TÉLÉTHON

Du 3 au 4 décembre, la Ville, en partenariat avec des associations dont l'ASBR, le CAEL et le Conservatoire, organise diverses animations au profit du Téléthon. Au programme de ce week-end solidaire : des activités sportives, culturelles et festives, avec notamment, un marathon musical qui aura lieu aux Colannes le samedi 3 décembre de 10h à 20h.

Toutes les sommes récoltées iront à l'association AFM-Téléthon qui œuvre au quotidien pour vaincre les maladies génétiques rares. Ensemble, transformons la recherche en victoires !

Programme complet à venir dans le *BLR Magazine* de décembre et sur le site www.bourg-la-reine.fr

Renseignements auprès du service Événementiel :

01 79 71 40 90

FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

OPTIMISEZ LE CONFORT ET LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITAT !

Dans un contexte de crise énergétique, la maîtrise des consommations d'énergie constitue, plus que jamais, un enjeu essentiel pour les foyers. Le plan de sobriété énergétique présenté par le Gouvernement, qui vise à adopter des gestes permettant de consommer moins et mieux, en témoigne. Dans le prolongement de leur participation au Plan Climat-Air Énergie Territorial (PCAET) et de leur adhésion au dispositif du Parcours de la Rénovation Énergétique Performante (PREP), les Villes de Bourg-la-Reine, Antony, et Sceaux agissent également localement depuis plusieurs années. Afin d'accompagner les habitants désireux d'engager des travaux de rénovation améliorant l'efficacité énergétique et le confort de leur logement, elles organisent, du 18 au 20 novembre, le Forum de la rénovation énergétique. Au programme, plusieurs temps forts pour faire rimer gains économiques et réduction de l'empreinte écologique.

CONFÉRENCE SUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de rénovation énergétique peuvent parfois s'avérer coûteux. De multiples dispositifs d'aides existent, mais comment s'y retrouver ? C'est la question à laquelle Philippe Dresto, directeur prospective et marketing stratégique des Compagnons du devoir et du Tour de France, répondra, dans le cadre d'une conférence intitulée « Comment financer ma rénovation énergétique ? ». La conférence se déroulera en présence de Jean-Yves Senant, Patrick Donath, et Philippe Laurent, respectivement maires d'Antony, de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

VENDREDI 18 NOVEMBRE À 20H

à Antony, salon d'honneur de l'Hôtel de Ville
(place de l'Hôtel de Ville)

RÉNOVATION DE MAISONS ET DE COPROPRIÉTÉS : LES CITOYENS TÉMOIGNENT

Rénover son habitat peut constituer un vrai parcours d'obstacles. Pour découvrir les solutions adaptées et les pièges à éviter, venez échanger avec des particuliers qui apporteront leurs témoignages. Ces expériences seront enrichies par l'expertise de spécialistes parmi lesquels Sophie Hallais, architecte, et Hugo Bach, spécialisé dans l'accompagnement technique et l'aide au montage financier à Soliha Grand Paris. Plusieurs thématiques seront abordées : l'isolation thermique par l'intérieur et par l'extérieur, les chaudières à condensation basse température, l'eau chaude solaire, la ventilation active ou passive, la rénovation de chaudière collective...

SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 10H À 13H

à l'ancienne mairie de Sceaux (68, rue Houdan)

BALADE THERMIQUE

En matière d'isolation, tous les habitats ne sont pas logés à la même enseigne. Ce sont ces disparités que l'association Zen 2050 vous invite à appréhender. Grâce à des clichés réalisés à l'aide d'une caméra thermique, vous identifierez les déperditions de chaleur (défauts d'isolation de la toiture, des murs et fenêtres, ponts thermiques, etc.). Si vous résidez dans le quartier où se déroulera la balade et que vous souhaitez faire filmer votre logement afin de mettre en exergue celles-ci, signalez-le lors de votre inscription.

SAMEDI 19 NOVEMBRE, À 17H

à Sceaux (parcours : ancienne mairie, centre-ville)

Réservée au 15 premiers inscrits :

<https://www.sceaux.fr/la-ville-a-votre-ecoute>



FORUM

de la
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vendredi 18 novembre, à 20 h

CONFÉRENCE

« COMMENT FINANCER MA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? »

à Antony, salon d'honneur de l'hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville, Antony

Samedi 19 novembre, de 10 h à 13 h

RÉNOVATION DE MAISONS ET DE COPROPRIÉTÉS : TÉMOIGNAGES

à Sceaux, Ancienne mairie, 68, rue Houdan

à 17 h

BALADE THERMIQUE

à Sceaux, Ancienne mairie, 68, rue Houdan



Dimanche 20 novembre, de 10 h à 18 h

SALON DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA RÉNOVATION

à Bourg-la-Reine, les Colannes, 51, bd du Maréchal-Joffre

Avec le soutien de la Métropole du Grand Paris



Compagnons du Devoir - www.compagnonsdudevoir.fr - www.bourg-la-reine.fr - www.sceaux.fr

SALON DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA RÉNOVATION

Plus de 20 entreprises spécialisées et des partenaires institutionnels vous donnent rendez-vous pour vous conseiller et vous aider à élaborer votre projet de rénovation énergétique performante. Grâce à la diversité de leurs domaines de compétences (techniques, administratives, financières...), vous bénéficierez d'un accompagnement de qualité. Participez également à la grande tombola et repartez avec un pack d'économie d'énergie.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE DE 10H À 18H

à Bourg-la-Reine, aux Colannes,
(51, boulevard du Maréchal Joffre)

FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Du 18 au 20 novembre à Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony

Entrée libre

Renseignements auprès du Service Développement durable :

01 79 71 43 20 et sur le www.bourg-la-reine.fr

DÉCEMBRE EN MUSIQUE

Des classiques de Disney à Tchaïkovsky en passant par Mozart... Voici un avant-goût des prochains temps forts musicaux qui rythmeront le mois de décembre avant les fêtes de fin d'année.



Ensemble orchestral des Hauts-de-Seine

De « Mary Poppins » à « Encanto », découvrez ou redécouvrez les grandes chansons des films Disney. Ce programme, interprété par 14 chanteurs et 5 instrumentistes de l'Ensemble orchestral des Hauts-de-Seine, vous emmènera dans l'univers des grandes productions qui nous permettent de garder notre âme d'enfant et de partager la magie de véritables compositions musicales de qualité. Et un conseil : révisez vos classiques, car certaines de ces chansons seront chantées en français... le public pourrait être sollicité ! *Une pièce présentée avec le soutien du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.*

À partir de 4 ans

Dimanche 4 décembre à 16h (durée : 1h15)

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Réservation sur sortir.bourg-la-reine.fr

Renseignements auprès du service Événementiel :

01 79 71 40 90

Conférence musicale

Tchaïkovski ou le crépuscule du romantisme russe

Alain Duault, journaliste et musicologue expérimenté, animera une conférence musicale dédiée à Tchaïkovski. Tout en affirmant qu'il est dans sa musique « russe, russe rien que russe », Tchaïkovski demeure le plus bel exemple de cosmopolitisme stylistique que son pays ait donné à l'histoire. Son émotivité a su sonder les différents éléments qui s'offraient à lui pour exprimer sa nature inquiète et cette fête des sonorités et des rythmes à laquelle chacune de ses pages convie. Magicien de l'orchestre, prince de la chorégraphie, Tchaïkovski a laissé également des opéras et des œuvres d'inspiration religieuse qu'il serait injuste de négliger pour définir son romantisme spécifique.

Un évènement organisé en partenariat avec les Rencontres Littéraires et Artistiques de Sceaux

Mercredi 7 décembre à 14h30

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Participation : 10 €

Réservation et renseignements : 01 46 61 25 88

rlas.sceaux@gmail.com

Renseignements auprès du service Événementiel :

01 79 71 40 90

À venir également...

> Concert en famille au Conservatoire

1^{er} mouvement de la symphonie n°3 d'Anton Bruckner

Samedi 10 décembre à 10h et 11h30

à l'Auditorium du Conservatoire

Réservation et renseignements :

01 41 87 12 84

www.professeurs-crd-blrscx.fr

> Concert de Noël

L'orchestre symphonique et le chœur Vocalys du Conservatoire interpréteront W. A. Mozart, *Messe du couronnement* KV. 317 et J. Haydn, *Symphonie*, sous la direction de Jean-Yves Altenburger.

Judi 15 décembre à 20h30 à l'église Saint-Gilles

Réservation et renseignements :

01 41 87 12 84

www.professeurs-crd-blrscx.fr

> La Folle histoire du Chaperon rouge (à partir de 3 ans)

Une comédie musicale familiale, drôle et décalée... Voici l'histoire du Chaperon Rouge comme vous ne l'avez jamais vu !

Dimanche 18 décembre à 17h à l'Agoreine

Réservation sur sortir.bourg-la-reine.fr

Renseignements auprès du service Événementiel :

01 79 71 40 90



LA MÉDIATHÈQUE

VOUS INVITE AU VOYAGE

Au mois de décembre et dans le cadre des Journées de la littérature jeunesse proposées par le territoire Vallée Sud - Grand Paris, la Médiathèque François Villon propose plusieurs rendez-vous sur le thème du voyage, en direction des jeunes publics. Et pour faire écho avec le spectacle *La Folle histoire du Petit chaperon rouge* du samedi 18 décembre (voir article p. 26), l'équipe de la Médiathèque vous propose un programme à la croisée des thèmes du voyage et du célèbre conte : conte musical, histoires racontées, rencontre philo-art et conférence contée. De quoi vous transporter, de l'Australie au Japon, en passant par la forêt du Petit chaperon rouge ou encore la philosophie !

Didgeridoo et contes aborigènes australiens

Sylvestre Soleil proposera pour petits et grands une intervention musicale didactique et vivante autour du didgeridoo, instrument traditionnel, d'origine nord-australienne. En première partie du spectacle, l'artiste racontera un conte aborigène retraçant l'histoire du didgeridoo et en deuxième partie, il présentera plusieurs types de didgeridoos. Ne manquez sous aucun prétexte ce spectacle original durant lequel vous pourrez découvrir des instruments rares !

Samedi 10 décembre à 10h30

Salle d'animation

Enfants à partir de 5 ans

Réservation et inscription au 01 79 71 43 60



Samedi, c'est micro-folie !

Le voyage dans l'art

Venez vivre une odyssée au cœur du musée numérique de la Micro-folie de la Médiathèque ! Des œuvres artistiques vous seront diffusées en haute définition, issues des plus grands catalogues de musées nationaux à travers le thème du voyage, de la découverte et de l'exploration !

Samedi 10 décembre à 17h

Salle d'animation

Tous publics

Entrée libre

Le Temps des histoires spécial

Le Petit chaperon rouge part en voyage...

Les médiathécaires liront différentes versions de ce conte universel, qui a traversé toutes les cultures, bien avant que Charles Perrault et les frères Grimm s'en emparent pour proposer les versions que nous en connaissons en Europe.

Mercredi 14 décembre à 16h

Salle d'animation

Enfants à partir de 3 ans

Réservation et inscription au 01 79 71 43 60

Yokai, ninja et geisha : les êtres de l'ombre au Japon

Une conférence contée par Pascal Fauliot qui illustrera par la projection de photos de personnages de la mythologie japonaise et des commentaires de Dominique Buisson, auteur et photographe spécialiste du pays du soleil levant. Un moment de magie et de mystère dans la pure tradition japonaise, pour les amoureux de cette culture si riche et pour les autres !

Samedi 17 décembre à 17h

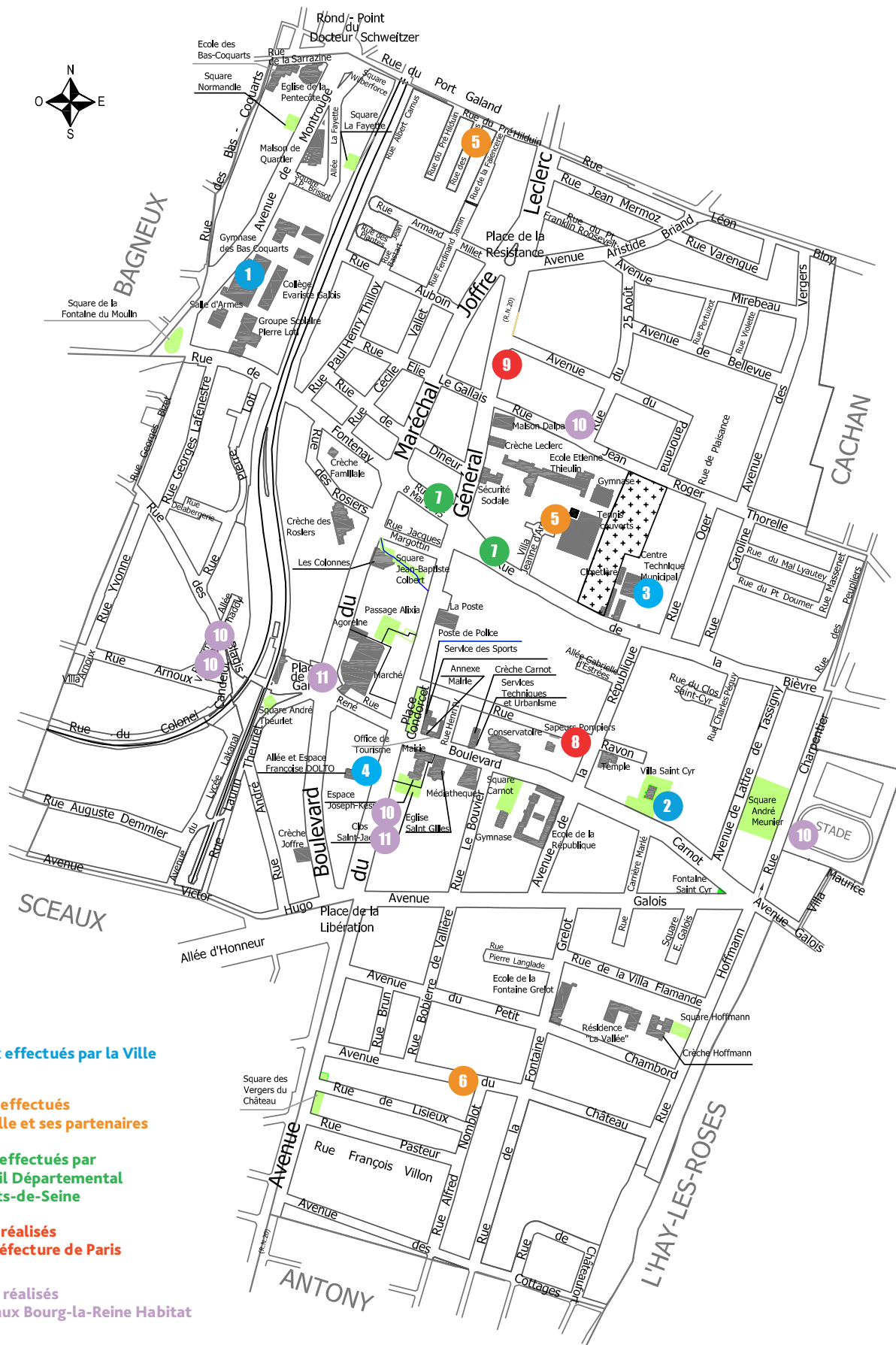
Salle d'animation

Enfants à partir de 10 ans

Réservation et inscription au 01 79 71 43 60



CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN



Travaux effectués par la Ville



Travaux effectués par la Ville et ses partenaires



Travaux effectués par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine



Travaux réalisés par la Préfecture de Paris



Travaux réalisés par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat



Travaux réalisés par Hauts-de-Seine Habitat



Rue des Blagis

1 Complexe sportif des Bas-Coquarts : travaux du nouveau complexe sportif de haut-niveau jusqu'en septembre 2023. Les travaux de superstructure, la mise en place de la charpente bois et le réaménagement des espaces de danse et de musculation sont en cours.

2 Villa Saint-Cyr : rénovation intérieure, rénovation énergétique et mise en accessibilité du bâtiment jusqu'en avril-mai 2023.

3 Centre Technique Municipal (CTM) : réaménagement pour accueillir d'ici fin 2022 les équipes de nettoyage des voiries communales. Ce déménagement des locaux de la rue Thorelle vers le CTM permettra de libérer les parcelles pour la construction de l'Écoquartier Faïencerie dès 2024.

4 Espace Dolto : mise en place de pavés LED sur l'ensemble du site.

5 Enfouissement des réseaux aériens et réhabilitation du réseau d'éclairage public
Villa Jeanne d'Arc : en cours,
Rue des Bruyères : en cours.

6 Avenue du Château : aménagement paysager des trottoirs et chaussée. Les travaux ont démarré début juillet par la partie est de la rue de la Fontaine Grelot et devraient se terminer en mars 2023.

7 Rue du 8 mai 1945 / rue de la Bièvre : aménagement jusqu'au 1^{er} trimestre 2023. Les plantations d'arbres seront réalisées au début de l'hiver prochain.

8 Rue Ravon (casernes des pompiers) : les travaux sont en cours et devraient s'achever au 1^{er} semestre 2024.

9 Avenue du Général Leclerc (entre la Place de la Résistance et la rue du 8 mai 1945) : réhabilitation du réseau d'assainissement sans ouverture sur le domaine public jusqu'à février 2024.

10 25 rue Charpentier, 32/34 rue Jean-Roger Thorelle, 114 avenue du Général Leclerc, 1 rue des Blagis et 2/4 rue Arnold Van Gennepe : mise en conformité des installations électriques.

11 8 place de la Gare (jusqu'à novembre) et 114 avenue du Général Leclerc (jusqu'à décembre) : remplacement des équipements sanitaires.

Espaces verts de la Ville

> Dans toute la ville :

remplacement des massifs annuels par des massifs de bisannuelles (pensées, pâquerettes, myosotis, giroflées) accompagnées de bulbes (tulipes, narcisses, fritillaires).

> Sur divers sites (contre-allée Carnot, place de la gare, etc.) :

plantation de bulbes qui resteront à demeure (ils se naturalisent à la différence de ceux que l'on arrache).

> Travaux récurrents :

entretien du cimetière, des parcs, des écoles et des crèches.



DÉCOUVREZ MON BEAU MARCHÉ !

Mon Beau Marché est une plate-forme digitale qui permet aux consommateurs de commander l'ensemble des produits vendus sur le marché de Bourg-la-Reine, d'être informés des nouveautés, des événements ou des promotions proposés par vos commerçants. L'essayer, c'est l'adopter !

Depuis plusieurs années, la Ville de Bourg-la-Reine a engagé une réflexion portant sur son marché couvert et sa valorisation via une solution digitale. Depuis le 28 septembre, vous pouvez faire vos courses en ligne sur www.monbeaumarche.fr. Un panier, un seul paiement et une livraison écologique et éthique : les clients font leurs achats auprès des vendeurs du marché (primeurs, fromagers, bouchers, poissonniers et pleins d'autres commerçants experts et passionnés) et peuvent se faire livrer leur commande à vélo par des livreurs qui reçoivent une juste rémunération, ou venir récupérer leur panier au marché.

Mon Beau Marché, c'est aussi une vitrine pour les vendeurs et pour la ville. Chaque marchand possède ainsi une page décrivant son activité, son histoire, les produits qu'il vend ainsi que ses offres promotionnelles. Les commerçants du marché ont pu découvrir avec enthousiasme leur stand en ligne et ont déjà pris en main la solution : les premières commandes ont déjà été réalisées avec succès. Vous aussi, venez à la rencontre de vos commerçants en quelques clics !

Mon Beau Marché : www.monbeaumarche.fr

TAPISSIER

- Réfection traditionnelle de sièges et canapés
- Confection de rideaux et voilages
- Tringles à rideaux
- Cannage • Paillage

STYLE & MODERNE

26, rue de Saclay
Châtenay-Malabry
06 11 77 39 33

DÉCORATEUR

Henri Chou

aertoit®

COUVERTURE

L'HAY-LES-ROSES
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr

ENTREPRISE

LOREL

installation/dépannage: chauffage, sanitaire, gaz

5, rue Pierre Vermeir
92160 Antony

01 46 68 77 98 • 06 72 74 32 35
marcellin.lorel@gmail.com

OFFRES VALABLES

du 1^{er} au 30 novembre 2022

15% de remise HT
Pack WC au sol
Renova GEBERIT

PLOMBERIE

- Installation, réparation, dégorgement
- Remplacement anciens WC posé au sol Ensemble WC hauteur 410 ou 460 mm
- Mécanisme chasse d'eau double comande 3 ou 6 litres
- Intervention fuites d'eau
- Vente, installation dépannage robinetterie GROHE
- Raccordement sur installation existante, mise en service par nos soins cuisines, salles de bains, douches

15% de remise
sur mitigeur et ensembles douche

GROHE

15% de remise
sur les chauffe-eaux électriques ZENEO

15% de remise
sur les chauffe-eaux électriques LINEO

21 ou 30 litres, 30 à 3000, versions 220V, 1 phase, 230V, 3 phases, 3 ou 4 fils et 2 fils

23 ou 30 litres, version au gaz, 220V, 230V, 240V, 250V, 270V, 280V, 290V, 300V, 310V, 320V, 330V, 340V, 350V, 360V, 370V, 380V, 390V, 400V, 410V, 420V, 430V, 440V, 450V, 460V, 470V, 480V, 490V, 500V, 510V, 520V, 530V, 540V, 550V, 560V, 570V, 580V, 590V, 600V, 610V, 620V, 630V, 640V, 650V, 660V, 670V, 680V, 690V, 700V, 710V, 720V, 730V, 740V, 750V, 760V, 770V, 780V, 790V, 800V, 810V, 820V, 830V, 840V, 850V, 860V, 870V, 880V, 890V, 900V, 910V, 920V, 930V, 940V, 950V, 960V, 970V, 980V, 990V, 1000V

CHAUFFAGE

- Installation, dépannage
- Désembouage, lubrification
- Remplacement robinet de radiateur
- Chaudière FRISQUET et ATLANTIC sol ou murale condensation (vente, pose, raccordement, mise en service par nos soins)
- Contrat de maintenance annuel sur chaudière FRISQUET à partir de 90 € TTC

15% de remise
sur les chauffe-eaux électriques LINEO

GAZ

- Installateur Pro Gaz Naturel
- Délivrance d'un certificat de conformité

STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Le 1^{er} septembre dernier, la Ville a décidé de simplifier sa politique de stationnement en faveur du stationnement résidentiel. La Ville est ainsi divisée en 3 zones :

> **La zone verte** : les riverains de cette zone bénéficient d'un abonnement annuel à tarif préférentiel de 75€/an ou 10€/mois (auprès de la société Effia) et peuvent stationner librement en journée, toute la semaine, y compris les jours fériés, sans paiement supplémentaire à l'horodateur, ni sur application mobile. Plus besoin de disque de stationnement dans les rues concernées. Les non-résidents, eux, peuvent stationner en zone verte du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h à 19h. Ils devront payer le stationnement sur la base d'un tarif horaire ou en souscrivant à un abonnement.

> **La zone rouge (hypercentre)** : les 20 premières minutes sont gratuites pour vous permettre de stationner plus facilement à proximité des commerces et assurer ainsi une meilleure rotation. Vous pouvez, ensuite, y stationner jusqu'à 2h maximum.

> **La zone de stationnement gratuit.**

Retrouvez le plan du stationnement et la grille tarifaire sur le site www.bourg-la-reine.fr.

Renseignements auprès du service Développement économique : 01 79 71 43 24

1H30 GRATUITE AU PARKING CENTRE-VILLE

Le saviez-vous ? Les jours de marché, le mercredi et le samedi, profitez d'une heure et demie gratuite de stationnement au parking centre-ville. Vous aurez plus de temps pour faire vos achats sur le marché !

BIENVENUE À VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

PIZZA IL PESCATORE

Grégoire Tatvian vous reçoit au marché de Bourg-la-Reine les mercredis et samedis matin. Vous pourrez venir goûter ses pizzas faites devant vous. Grégoire a toute l'expérience nécessaire puisqu'il est le chef de la pizzeria située à côté de l'Intermarché.

Mercredi et samedi matin



BO BOUN BAR

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir au 19 bis, boulevard Carnot. Vous pourrez y goûter des plats typiquement vietnamiens !

19 bis, boulevard Carnot

Lundi-vendredi : 11h30-14h30 et 18h30-21h30

09 83 40 12 49





Votre projet immobilier mérite toute mon attention.
Contactez-moi !

Estimation OFFERTE

optimhome
Immobilier



Optimist
Diamant

Laura CUPSA
Consultante en Immobilier
06 16 61 19 44
laura.cupsa@optimhome.com
www.cupsa.optimhome.com
@laura_cupsa_immobilier

Experte Engagée Attentionnée Connectée

Eric Reiff ARTISAN PEINTRE depuis 1995

- Peinture intérieure / extérieure
- Dégâts des eaux

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE
eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr
06 09 44 56 60



Charte Qualité depuis 2004

GÉNÉRALE DES SERVICES
— VOTRE BIEN-ÊTRE À DOMICILE —

S'accorder du temps pour vivre

- MÉNAGE REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS
- JARDINAGE
- BRICOLAGE

50% de réduction sur les prestations

VOTRE AGENCE
28 rue de Fontenay
BOURG-LA-REINE | **01.45.46.98.06**
www.generaledesservices.com

POINT FORT FICHET **RGE** **QUALIBAT**
VOTRE LABEL DE FABRIQUE

BLR PROTECTION
141 avenue Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20
blr-protection@wanadoo.fr
www.blr-protection.fr

PORTES BLINDÉES
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION
VOLETS ROULANTS
ALARMES
PORTES DE GARAGE

REPRODUCTION DE CLÉS

CONSEILS - DÉPANNAGES SERRURES TOUTES MARQUES

CITEOS

Citeos à Bagneux
18 Avenue du Général de Gaulle
92220 | Bagneux
bagneux@citeos.com
01 58 07 92 00

- Performance énergétique
- Mobilité décarbonée
- Espace urbain protégé et valorisé



Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

Contactez : **SPTP & TP**

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 45 47 78 93
E-mail : contact@sptp-tp.fr



Faites le plein de produits frais et de qualité

market 50-56 BOULEVARD MARECHAL JOFFRE - 92340 BOURG-LA-REINE - 01 46 65 56 46
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 21H ET LE DIMANCHE DE 9H À 12H30

drive livrés chez vous P Uber Eats

Associations

DEMANDE DE SUBVENTION(S) 2023

Bourg-la-Reine soutient la vie associative et accompagne les associations dans le développement de leurs activités. Ces aides peuvent être logistiques, matérielles (comme le prêt d'une salle ou l'aide à la communication) ou financières.

DEMANDES À DÉPOSER AVANT LE 15 NOVEMBRE

Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubrique Mes activités > Vie associative > Demande de subvention.

Il doit être dûment rempli et retourné en Mairie avant le 15 novembre 2022 : par mail de préférence à associations@bourg-la-reine.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Bourg-la-Reine – À l'attention de Monsieur le Maire – 6, boulevard Carnot – 92 340 Bourg-la-Reine.

Tout dossier rendu non complet et après la date limite ne sera pas étudié.

Renseignements auprès du service de la Vie associative :

associations@bourg-la-reine.fr

01 79 71 40 60



BOURSE AUX JOUETS ET LIVRES D'ENFANTS

Comme chaque année, l'AGF (Association Générale des Familles) organisera sa Bourse aux jouets et livres d'enfants début décembre aux horaires suivants :

- > **Mardi 6 décembre de 9h à 19h** : dépôt (jeux, jouets, livres et petites décors d'enfants),
- > **Mercredi 7 décembre de 9h à 19h** : vente (paiement par CB ou espèces, pas de chèque),
- > **Jedi 8 décembre de 14h30 à 19h** : règlement et retrait des invendus aux déposants (les articles non repris à cette date seront remis aux œuvres).

Seuls les jouets et les livres propres, en bon état et complets sont acceptés à la vente. Tous seront contrôlés par les soins des bénévoles avant la mise en vente de façon à assurer la meilleure qualité aux acheteurs. Une manière équitable de renouveler les jeux et jouets de vos enfants. Venez nombreux !

Du 6 au 8 décembre aux Colones

51, boulevard du Maréchal Joffre

Renseignements : agf92340.fr

COLLECTE ALIMENTAIRE

Le Relais Alimentaire de Bourg-la-Reine distribue chaque semaine des denrées alimentaires variées et des produits d'hygiène à une cinquantaine de familles de la ville, en situation de précarité, momentanée ou prolongée. Ce sont ainsi en moyenne 180 à 200 personnes qui sont aidées chaque semaine.

Du 25 au 27 novembre, dans le cadre de la collecte nationale de la Banque alimentaire, le Relais alimentaire organise une collecte dans les supermarchés de la ville (Carrefour Market, Intermarché, Monoprix et Franprix). Sont acceptés :

- les denrées alimentaires (sucre, farine, huile, purée, conserves, etc.),
- les produits bébé (produits d'hygiène, lait 1er et 2e âge, couches à partir de la taille 4),
- les produits d'hygiène pour adulte,
- et les produits d'entretien (lessive, produits ménagers).

Merci par avance pour générosité !

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 novembre

LES PROCHAINS TEMPS FORTS DU LIONS CLUB



COURSE DE L'ESPOIR

Dimanche 20 novembre, le Lions Club vous propose de participer à la 18^e édition des Courses des Lions de l'Espoir au profit de Handicap et Sport. Les bénéfices de cet événement sportif et solidaire sont entièrement reversés au profit d'associations qui œuvrent en faveur du sport des personnes en situation de handicap.

La course se déroule au cœur du Parc de Sceaux avec 3 parcours : 10km, 5 km et 900 mètres pour les enfants de moins de 11 ans. Pour les plus jeunes, en individuel ou en équipes d'élèves d'écoles primaires ou de copains, un accueil chaleureux et convivial est assuré. Une participation symbolique de 3 € par enfant est demandée, avec ravitaillement et médaille pour chaque participant !

Les courses de 10 km et 5 km chronométrés se déroulent sur un parcours en une seule boucle et vous réservent quelques montées ! Venez participer en solo, entre amis ou entre collègues. On compte sur vous !

Dimanche 20 novembre au Parc de Sceaux

À 9h45 pour le 5 km, 10h45 pour le 10 km et 10h55 pour le 900 m)

Renseignements et inscriptions sur le site <https://coursesdeslionsdelespoir.jimdo.com>



SPECTACLE *SI MOLIERE M'ÉTAIT CONTÉ*

Dans le cadre de l'Automne Molière organisé en partenariat avec la Ville pour célébrer les 400 ans du célèbre dramaturge, le Lions Club, en collaboration avec l'orchestre du CAEL, vous convie à un spectacle intitulé *Si Molière m'était conté*.

Vendredi 18 novembre à 20h à l'Agoreine

63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Tarifs et renseignements sur sortir.bourg-la-reine.fr ou auprès du service Événementiel : 01 79 71 40 90

FORUM DES DROITS DE L'HOMME

Le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme était adoptée ! À l'occasion de cet anniversaire, une dizaine d'associations organise 12 jours d'événements avec le soutien de la Ville de Bourg-la-Reine. Conférences, films, animations, concerts, spectacles vous attendent à Bourg-la-Reine, Antony, Fontenay-aux-Roses, l'Haÿ-les-Roses et Sceaux du 28 novembre au 10 décembre !

Au programme à Bourg-la-Reine :

> **Mardi 29 novembre à 20h à l'Agoreine** : Conférence inaugurale avec Maître Henri Leclerc, président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme et Jean-Claude Samouiller, président de Amnesty International.

> **Mercredi 30 novembre à 20h à l'Agoreine** : Conférence - débat « Laïcité et liberté de conscience »

> **Vendredi 2 décembre à 20h à l'espace Joséphine Baker** : Théâtre « Les pavés de l'enfer », suivi d'un débat sur le logement

et l'emploi des exclus

> **Mardi 6 décembre à 20h à l'espace Joséphine Baker** : Conférence-débat « Liberté de la presse »

Enfin, **une journée riche en rencontres et animations conclura le forum samedi 10 décembre de 9h à 21h**. Après une marche dans la ville au son de la batucada et de la fanfare, le Village des Droits se tiendra aux Colonnes et ouvrira ses portes à 10h : animations, tables-rondes, concerts se succéderont.

Pour tout savoir sur le programme :

rdv sur le site ads-blr.fr ou flashez le QR Code. Nous vous attendons nombreux !

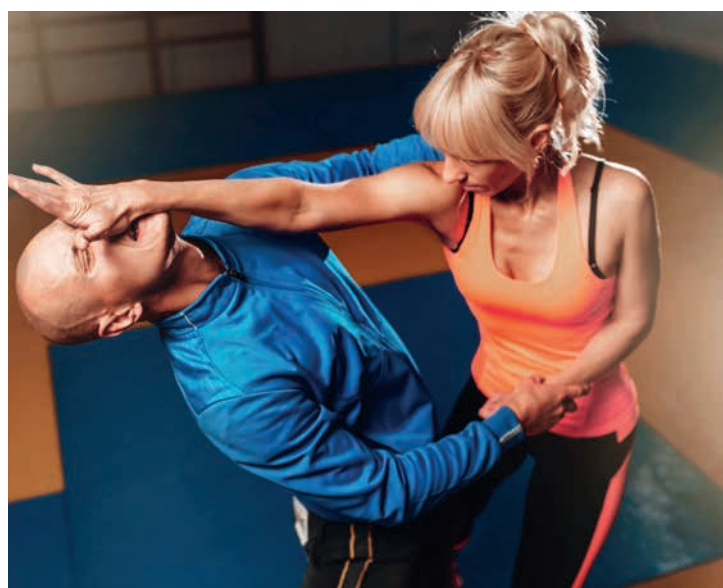


COUP D'OEIL DE L'ASBR SUR...

RANDONNÉE DANS LE COTENTIN

Du 17 au 24 septembre dernier, 13 membres de l'ASBR Randonnée se sont rendus dans Le Cotentin. Basés à Portbail, ils ont pu randonner en étoile à différents endroits caractéristiques de cette belle région : Barfleur, Jobourg, Flamanville, Cap Carteret, les Marais de Carentan, sans oublier une magnifique traversée pieds nus de la baie du Mont St Michel. Hasard du calendrier, ils ont pu bénéficier d'un soleil radieux rendant le séjour encore plus agréable. En dehors de cette semaine, les membres du club ont repris dès le 5 septembre les randonnées en Île-de-France le dimanche deux fois par mois, le samedi et mardi après-midi une fois par mois. Prochain week-end : Troyes et ses environs.

Le site de l'ASBR Randonnée :
www.randobl.fr



INITIATION À LA SELF-DEFENSE POUR LES FEMMES

Apprendre à se défendre en cas d'agression, prendre en confiance en soi, gérer son stress, contrôler ses émotions, bouger et se dépenser : mesdames, voici 5 bonnes raisons de vous mettre à la self-défense ! L'ASBR karaté vous propose une session d'initiation gratuite rien que pour vous. Le cours sera animé par José Lobo, professeur expérimenté, ceinture noire 6e dan, diplômé d'état, enseignant certifié de self-défense et référent sport santé territorial.

Samedi 5 novembre de 15h à 18h au dojo du gymnase de Bas-Coquarts

8, avenue de Montrouge

Inscriptions en ligne sur le

<https://forms.gle/jcNe3qfHReAi4BL39>,

ou bien par téléphone au 01 71 22 79 55

Le site de l'ASBR karaté : <http://karate.asbr.free.fr>

AUX RYTHMES DE LA DANSE AFRICAINE

L'association Africaliens propose des cours de danse africaine tous les mercredis de 18h à 21h pour les adultes et les enfants au 12, place de la Gare.

Pour vous donner un avant-goût, Africaliens propose un stage de danse africaine ouvert à tous le samedi 26 novembre de 14h à 17h à l'espace Françoise Dolto (116, avenue du Général Leclerc), au tarif de 30 euros (10% de réduction pour 2 personnes d'une même famille).

Renseignements : 06 44 94 66 68 ou 06 05 76 84 80
africaliens@yahoo.fr



L'ACTUALITÉ DU CAEL

CLAQUETTES EN FÊTE !

Après avoir tourné pendant plusieurs années sur des scènes nationales et internationales et après avoir été accompagnée par des orchestres prestigieux, la compagnie de claquettes fondée par Fabien Ruiz il y a 25 ans vient fêter son anniversaire à Bourg-la-Reine. Accompagné de 5 claquettistes et d'un orchestre de jazz, Fabien Ruiz et sa compagnie vous raviront de leurs chorégraphies endiablées et de quelques anecdotes tendres et souriantes !

Spectacle le samedi 26 novembre à 20h30 à l'Agoreine

63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Masterclass selon niveau le dimanche 27 novembre au CAEL

Espace Joséphine Baker - 11, rue des Rosiers

**Réservations auprès de l'accueil du CAEL (11, rue des Rosiers),
ou bien par téléphone au 01.46.63.76.96**



LE CAEL, LIEU DE RÉSIDENCE D'ARTISTES

Fin septembre, le CAEL a eu le plaisir d'accueillir Les Wiggles en résidence, dans le cadre de sa collaboration artistique. L'occasion pour eux de peaufiner leur spectacle, qui sera programmé en clôture du prochain Festival de l'humour du CAEL.

Pour ce mois de novembre, deux autres compagnies se produiront en spectacle dans l'amphithéâtre du CAEL suite à leurs résidences.

> **La compagnie du brin d'herbe** sera en sortie de résidence le 18 novembre pour son spectacle jeune public (7-10 ans) intitulé *Comme les doigts d'une main* dans lequel deux personnages burlesques vont naviguer à travers des lectures pour tenter d'apprivoiser leurs différences.

Vendredi 18 novembre à l'espace Joséphine Baker

Entrée libre

Le site de la compagnie : <https://www.brin-herbe.com>

> **L'art qui cache la forêt** est une troupe de comédie musicale, menée entre autres par Julie Vautier, animatrice au CAEL. Ils présenteront leur adaptation du roman de Stephen King *CARRIE*, le 20 novembre au théâtre Clavel et le 27 novembre au Passage vers les étoiles.

Billetterie en ligne sur le site helloasso.com/associations/l-art-qui-cache-la-forêt/

**Découvrez leurs univers sur les différents réseaux sociaux :
Instagram / Facebook / TikTok**

LUCIE DE JOSSELIN FAIT SON MARCHÉ DE NOËL

Lucie de Josselin, association de bénévoles, aide l'action des foyers Notre-Dame et Pierre Bonhomme en faveur des résidents et apporte une aide matérielle et morale aux personnes handicapées.

Elle tiendra son marché de Noël les 26 et 27 novembre à la salle des fêtes du 5, rue Ravon. Produits de bouche régionaux, nems, brocante d'objets divers et de livres... Venez profiter des différents stands proposés pour commencer à faire vos emplettes à l'approche des fêtes de fin d'année.

Samedi 26 novembre de 10h à 12h30 et de 14h à 19h - Dimanche 27 novembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
5, rue Ravon - L'entrée des voitures sera contrôlée

Un salon de thé vous permettra de vous reposer et de rencontrer les résidents, les bénévoles, les moniteurs et les monitrices des Foyers. Et pensez à réserver le repas quercinois du samedi soir !

Tous les bénéfices de cette vente permettront d'organiser des sorties culturelles et des voyages.

Accompagnement scolaire

DES ASSOCIATIONS MOBILISÉES AUPRÈS DES JEUNES

Votre enfant rencontre des difficultés scolaires en ce début d'année ? À Bourg-la-Reine, trois associations proposent du soutien scolaire personnalisé et adapté en fonction des niveaux (du CP à la terminale) :

> **Accompagnement Scolaire et Culturel de Bourg-La-Reine (ASC Blr)**

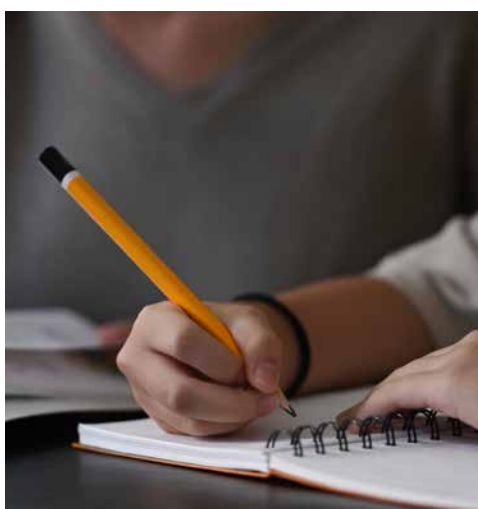
Contact : Marie-Dominique Perpère, 06 11 86 23 97 - mdperepere@gmail.com

> **Ensemble Après La Classe (ECLA)**

Contact : Odile Leprette, 06 82 01 60 73 - odile.leprete@orange.fr

> **Secours Catholique Caritas de Bourg-La-Reine**

Contact : Pierre Vignes, 06 19 81 16 47 - pierre.vignes.blr@gmail.com



LE PROGRAMME DE L'OFFICE DE TOURISME

Mardi 8 novembre

CINÉ-CONFÉRENCE ALTAÏR : "COMPOSTELLE, L'ÂGE DE LA MARCHÉ"

Cette conférence, présentée par Éric Fontaneilles, nous fait découvrir les origines de ce pèlerinage. Sur la route du Puy-en-Velay, nous traverserons une France rurale aux villages endormis au cœur d'un patrimoine médiéval et religieux (Conques, Moissac...). Au-delà des Pyrénées, la traversée du nord de l'Espagne nous attend avec le séculaire Camino francés, ses villes qui vivent au rythme du pèlerinage et ses paysages brûlés par le soleil, de Roncevaux à Santiago. L'arrivée à Santiago aura lieu le 24 et 25 juillet, pour la fête du Saint. Une dernière étape et c'est le cap Finistère sur le littoral qui conclura cette longue marche.

Un voyage hors du commun, car on ne « fait » pas le chemin, c'est le chemin qui nous fait.

Un film d'Éric Fontaneilles et Élise Blanchard

À 14h30 à l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre



Jeudi 17 novembre après-midi

SORTIE CULTURELLE : "LE CIMETIÈRE DE MONTPARNASSE"

Ne vous y trompez pas : cette visite sera tout sauf triste ! En compagnie d'un « nécro-romantique », vous sillonnerez les allées de ce cimetière mythique en chansons, en sketches et en anecdotes, sur les traces d'illustres disparus avec qui vous ne vous ennuyez pas le moins du monde : Juliette Gréco, Serge Gainsbourg, Pierre Bénichou, Mireille Darc, Jean-Paul Belmondo, mais aussi Eugène Ionesco, Jacques Chirac, Raymond Barre, et même... Évariste Galois ! Le cimetière du Montparnasse ressemble à un paisible jardin où l'on surprend parfois le souvenir d'une célébrité au détour de ses nombreuses allées fleuries. L'étonnement, le mystère et la poésie ne sont pas loin ! À ne pas rater.

Vendredi 2 décembre

CINÉ-CONFÉRENCE ALTAÏR : "L'AUSTRALIE, SUR LES PISTES DU RÊVE"

Ne vous y trompez pas : cette visite sera tout sauf triste ! En compagnie d'un « nécro-romant Jean Charbonneau et Dong Wei vous emmènent pour une grande traversée Est-Ouest de l'Australie, depuis la capitale du Queensland, Brisbane, jusqu'à Broome, aux confins du Kimberley. L'aventure vous mènera sur des pistes rouges, au volant d'un 4 X 4, à la découverte de sites naturels uniques, d'une faune extraordinaire et de hauts lieux préhistoriques.

De Fraser Island, la plus grande île de sable à la Grande Barrière de corail, vous plongerez dans un paradis sous-marin. Sur la piste du Cap York puis plein Ouest, jusqu'au bout de la Savannah Way, vous découvrirez une cité perdue, les curieux dômes des Bungle Bungle, les vallées paradisiaques du Kimberley où abondent les crocodiles. En filigrane, les pistes secrètes du rêve aborigène, encodées sur des fresques millénaires soigneusement cachées ou bien dansées lors de grands festivals traditionnels. L'isolement renforce les rencontres humaines comme Yvonne dans son arche de Noé, Bill seul devant ses incroyables chefs-d'oeuvre rupestres, Peter le cowboy au beau milieu de ses 3000 têtes de bétail, et James caressant sa précieuse récolte de perles nacrées.

L'Australie est un pays immense et contrasté où fermente l'imagination des aventuriers qui s'élancent sur les pistes du rêve, à la recherche de mille paradis cachés.

Un film de Jean Charbonneau

À 14h30 à l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Renseignements et inscriptions pour toutes ces activités à l'Office de Tourisme

01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr

Site internet : www.bourglareine-tourisme.fr

OSEZ LE THÉÂTRE !

L'association « Sur la route des comédiens » reprend la route et devient « La Strada des comédiens ». Elle propose tous les jours des cours de théâtre, de cinéma et d'improvisation pour tous les âges, à partir de 7 ans, et tous les niveaux. Dirigée par Olivier Zaro, elle est devenue une référence à Bourg-la-Reine en proposant un Festival de théâtre où se côtoient amateurs et confirmés, ainsi qu'une scène ouverte aux talents en herbe.

Issu des cours Florent, Olivier Zaro est comédien, dramaturge, metteur en scène et professeur de théâtre. Ses créations théâtrales à destination des adultes et du jeune public rencontrent à chaque fois un vif succès : *Dialogues intérieurs*, *Derrière le rideau*, *Le postillon*, *Voyage au royaume d'émeraude*, *L'audition*, pour en citer quelques unes. Vous vous sentez l'âme d'un comédien(ne), vous voulez maîtriser la prise de parole en public ou bien encore développer votre confiance en vous ? Novice ou confirmé(e), rejoignez les cours d'Olivier Zaro qui vous guidera avec professionnalisme, pédagogie et convivialité.

**Renseignements et inscriptions (ouvertes toute l'année) : lastradadescomediens.fr
07 67 59 99 47**



BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS UNE VILLE QUI ÉVOLUE POUR VOUS

Qu'est-ce qu'une ville en mouvement ? Plutôt que de donner une définition, la réponse à cette question pourrait simplement être « Bourg-la-Reine ». Si une réalité est bien visible par tous, c'est le dynamisme et les évolutions de ces dernières années dans la ville en termes d'aménagement urbain et de cadre de vie.

Alors que nous inaugurons le 1er février 2020 la toute nouvelle place de la gare, véritable étendard de nos nouveaux aménagements, les évolutions ont continué depuis à un rythme dont nous sommes fiers.

L'enjeu est en effet de taille. Les critères à prendre en compte sont de plus en plus nombreux. La diversité des usages, d'abord, est devenue une priorité dans la conception de l'espace public. L'essor du vélo ces dernières années nous a amené à reconsidérer certains travaux ou équipements. C'est ainsi qu'est né l'abri à vélos sécurisé de la place de la gare, la station Vélib' qui verra le jour au sud de la Ville ou encore l'élargissement des pistes cyclables sur le boulevard du Maréchal Joffre. Ces usages, ce sont les habitants qui les font évoluer. Car, nous l'avons tous compris, la priorité du siècle est d'adresser des solutions à l'urgence climatique qui ne cesse de montrer ses conséquences dévastatrices, partout dans le monde.

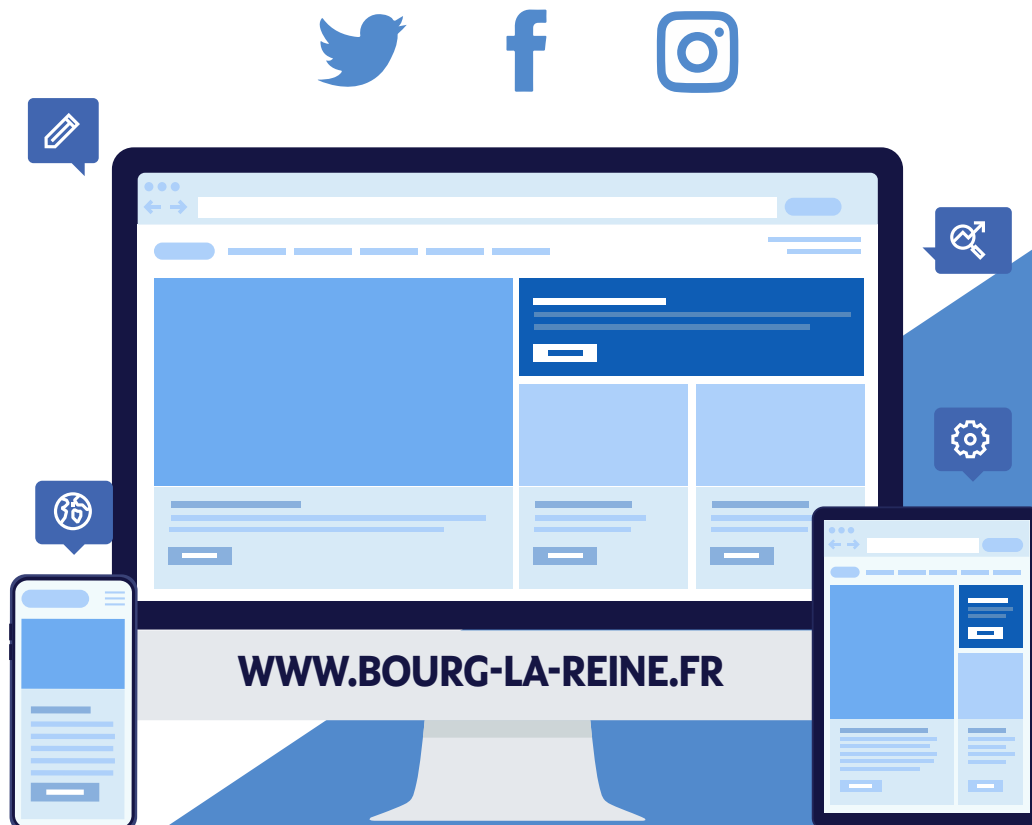
Ainsi, l'aménagement des Allées Carnot entre la médiathèque et l'école République se veut l'exemple des aménagements durables de Bourg-la-Reine : un îlot de fraîcheur, végétalisé et désimperméabilisé, réalisé à moindre coût pour l'agrément des promeneurs et la préservation de l'environnement.

Si tout ceci ne vous paraît nullement contestable, ces projets sont le résultat de nombreuses concertations. Jamais la Ville de Bourg-la-Reine n'aura autant consulté ses habitants, notamment sur les thématiques liées à l'aménagement urbain. C'est ainsi qu'est né le projet de rénovation de la RD74. Nous avons recherché le consensus entre les riverains, les cyclistes, piétons, et commerçants concernés. De nombreuses échanges ont eu lieu avec les riverains de l'avenue du Château, actuellement en travaux. La concertation avec les habitants de la rue Demmler, prochaine rue réaménagée, est en cours.

La Ville a cette ambition, belle mais exigeante, de faire la synthèse des besoins et de porter l'innovation auprès de tous dans l'espace public. Demain, cela se traduira par de nouveaux aménagements d'ampleur. La RD920 finira son renouvellement par la place de la Résistance, au nord de la ville, afin d'offrir des mobilités toujours plus apaisées sur ce boulevard urbain et une place confortable aux piétons et aux espaces verts. La majorité porte également l'ambition de repenser la place Condorcet afin d'exploiter tout le potentiel de cette « place de vie » avec davantage de commerces et d'espace. Enfin, et pas des moindres préoccupations, la Ville continue le pilotage du projet Faïencerie qui offrira à tous une école du XXIème siècle, un gymnase, des logements de qualité et un parc de près d'un hectare. Les objectifs d'évolution de Bourg-la-Reine seront ainsi atteints.

Ensemble, nous portons l'image d'une ville d'excellence qui se montre résiliente et prête aux défis du siècle tout en préservant la qualité de vie qui nous a tous amenés à poser nos valises à Bourg-la-Reine. Soyez convaincus de notre engagement à continuer à avancer, avec détermination, pour vous.

Pour la majorité,
Isabelle Spiers



LA VILLE EN PARTAGE

DÉCIDER D'ABORD, CONSULTER ENSUITE ? !

Imaginer la ville durable en ... 2050 ! Le débat « citoyen » est lancé par la mairie. Elle ne risque rien à l'exercice : aucun décideur actuel ne sera plus aux commandes en 2050. La population de Bourg-la Reine se renouvèle de 20 % tous les 5 ans. La méthode retenue a été soumise à l'avis d'un garant-conseil de la Commission Nationale du Débat Public, indépendante. C'est très bien. MAIS... aucun compte n'est tenu de son avis : les règles d'un débat public sérieux ne sont pas réunies. Lourdes réserves, exprimées poliment sur www.debatpublic.fr/convention-citoyenne-bourg-la-reine-500 « BLR 2050 » ... à quoi bon ? Parlons sérieusement de la vraie vie de demain : Faïencerie, Sud Gare, place de la résistance, gestion de crèche, projet 3 mâts. De fait avant 2050, dès 2022, les décisions majeures continuent à être prises sans respect des engagements et sans débat démocratique préalable. Exemples : - Petite enfance : nous avons appris en commission l'abandon de la construction de la crèche prévue rue des Rosiers. La ville l'a pourtant votée, budgétée, et l'équipement est nécessaire : la crèche Leclerc va être détruite, la mairie enterre la crèche familiale ... alors même que plus du tiers des demandes n'est pas satisfait. - Environnement et travaux : la Mairie communique sur sa politique environnementale mais laisse le département réaliser des travaux av. du Château qui prévoient systématiquement la coupe de la totalité des arbres (rue de la Bièvre, et av. du Château où 50 prunus sont détruits ... Les arbrisseaux n'auront pas l'impact des grands adultes, ni sur les canicules, ni sur la biodiversité). - Et la suite est pire ! Bientôt, la ville n'aura plus aucune influence sur sa voirie. M. le Maire a annoncé sans aucune concertation préalable l'abandon de sa compétence sur la voirie au profit du Territoire ! - Environnement et santé : nous découvrons que la gare routière, implantée le long de la RD920, où s'entassent les bus, fait rentrer 100 000 € dans les caisses de la mairie. Voilà donc le prix des nuisances sonores pour les riverains, et de la pollution pour tous ! Ecologie, démocratie, solidarité, ces valeurs essentielles à une ville harmonieuse doivent être beaucoup mieux respectées.

C.Bonazzi, M.Broutin, M.Cœur-Joly, A.Del, P.A.Hauseux, F.Maurice Mail : elus@blr-lavilleenpartage.org. Page fb @laVilleenpartage

SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE LE PROGRÈS = MOINS DE PLACE EN CRÈCHE

Alerté par des parents sur le manque de place en crèche j'ai dû poser une question orale lors du dernier conseil municipal, après avoir écouté la réponse du maire l'alerte des parents était parfaitement justifiée. En effet en 2018 il y avait 267 enfants dans les crèches de la ville, 228 dans les crèches collectives et 39 à la crèche familiale (hors crèche relais du boulevard Carnot). En 2022 il ne reste que 224 enfants dans les crèches de la ville, 204 dans les crèches collectives et 20 à la crèche familiale (hors crèche relais du boulevard Carnot) c'est à dire moins 43 places en crèche soit une baisse de plus de 16% du nombre d'enfants pris en charge par les crèches de la ville. Les raisons que nous donne le maire...

BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

TEXTE NON TRANSMIS



Limite du nombre de caractère de mon droit d'expression. La suite : <http://www.BLR2026.fr/> ou utilisez le QR code

Jean-Pierre LETTRON

BOURG-LA-REINE, ESPRIT VILLAGE L'ENFER EST PAVÉ DE BONNES INTENTIONS

Désimperméabiliser et revégétaliser. Notre jolie contre-allée menait une vie douce en prolongeant sous ses arbres la perspective de la rue piétonne. Elle descendait de manière uniforme et belle et l'on n'osait pas la toucher de peur de l'abimer. Il y a six mois pourtant, la décision fut prise par la majorité d'en piétonner une partie. A priori : « quelle bonne idée ! ». La circulation automobile était si faible que les piétons ne l'avaient pas attendue et ne se gênaient déjà pas pour l'emprunter. Cependant, lorsqu'on touche à une réussite de ses prédécesseurs, il est de bon ton d'en discuter, d'y réfléchir, et de prévoir pour l'avenir. Voilà le rôle du politique. Le résultat, le voici : un budget conséquent pour un tout petit bout de contre-allée certes piétonné, désimperméabilisé et revégétalisé mais si mal pensé que les pavés, disposés si loin les uns des autres, empêchent les réginauburgiens de les emprunter sans y coincer leur talon ! Notre ville mérite mieux : concertation et projet sensé ; un juste retour à l'esprit village !

Bourg la Reine, Esprit Village
thibault.simonin@bourg-la-reine.fr

NOUVEAU à Bourg-la-Reine

Amzik

Chaussures & Accessoires

Votre spécialiste **chaussures** hommes et femmes



Nous vous proposons toutes les marques et les modèles pour le **confort**, le **style** et le **bien-être** de vos pieds

-10% DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU MAGAZINE*

65 boulevard du Maréchal Joffre
01 46 61 32 85 • amzik92@gmail.com

*valable jusqu'au
31/12/2022

VENTE - ACHAT
LOCATION - GESTION
PROMOTION
EXPERTISE IMMOBILIÈRE



IMMO
CONDORCET

3 rue Ravon
Bourg-la-Reine
01.41.13.75.50

Depuis 30 ans à vos côtés

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN SOUS 48H

CENTRE DE BIEN-ÊTRE ET DE BEAUTÉ

Soins
Minceur
Épilations

Soins **Visage**
Massages
bien être



124 av. du Gal Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél : 01 55 52 09 54
contact@spadessens.fr
www.spadessens.fr

THALGO LA BEAUTÉ MARINE Hightech Bp SpA



Entreprise
MERIBAT
Rénovation
tout corps d'état

ÉLECTRICITÉ **PEINTURE**
PLOMBERIE **ISOLATION**

Devis gratuit + Projets 3D
Techniciens qualifiés
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE
31, rue Jean Mermoz

📞 **01 45 47 10 36**

www.meribat-renovation.fr

FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH
FERMETURE®

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif
MaPrimeRénov'
(aide à la rénovation énergétique)



Expert rénovation
K-LINE

Garantie
20 ANS PRODUIT
K-LINE

Devis gratuit en 48h : **01 69 53 19 70**
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Haÿ-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15°

ASO ASSOCIATION SECOURS QUALITE
Membre n°653



CHRONIQUE JURIDIQUE

Ce mois-ci, Maître Dahan-Aouate s'intéresse à l'abandon de poste, bientôt considéré comme une démission ?

Le 3 octobre dernier, une nouvelle réforme de l'assurance chômage a été proposée devant l'assemblée nationale, adoptée en première lecture le 11 octobre. Un amendement en particulier a fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours : l'insertion d'un nouvel article L.1237-1-1 dans le code du travail selon lequel l'alinéa premier prévoit que « Le salarié qui a abandonné volontairement son poste et ne reprend pas le travail après avoir été mis en demeure à cette fin, par lettre recommandée ou par lettre remise en main propre contre décharge, est présumé démissionnaire ». Il s'agirait donc de considérer comme démissionnaire un salarié qui abandonne son poste, afin de le priver de l'allocation de retour à l'emploi (droit au chômage).

Sans qu'il soit question ici d'analyser l'opportunité d'une telle disposition, d'un point de vue purement juridique, cette nouvelle présomption risque de se heurter au droit en vigueur. En effet, la Cour de cassation, Haute juridiction, estime de manière constante que la démission ne se présume pas mais qu'elle doit résulter d'une volonté claire et non équivoque du salarié de rompre son contrat de travail. Ainsi, instituer une présomption de démission pour un abandon de poste, viendrait remettre en question le régime de la démission.

D'un point de vue pratique, ce projet d'article prévoit que le salarié aurait la possibilité de contester cette présomption devant le Conseil des prud'hommes qui statuerait dans le délai d'un mois suivant sa saisine. Or, les juridictions prud'homales sont si encombrées, surtout en région parisienne, qu'il est illusoire de penser que l'affaire sera traitée en 1 mois, surtout si l'une des parties envisage de faire appel de la décision, auquel cas il faut compter plutôt plusieurs années. Reste à voir si ces nouvelles dispositions passeront le barrage du Conseil constitutionnel s'il est saisi.

NOUVEAUX HORAIRES DU CIMETIÈRE

À compter du 3 novembre, les horaires du cimetière seront modifiés ainsi :

- du 3 novembre au 31 mars : de 8h à 17h
- du 1^{er} avril au 2 novembre : de 8h à 18h30.

À noter également : depuis le 1^{er} octobre, il n'y a plus de permanence le samedi toute la journée. Le relais se fera en Mairie le samedi matin.

27, rue de la Bièvre

01 79 71 43 55 - cimetiere@bourg-la-reine.fr

RÉVISION DU SAGE : VOTRE AVIS COMPTE

Le 24 septembre 2021, la Commission Locale de l'Eau de la Bièvre a lancé la révision partielle de son Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) afin de préciser et consolider deux objectifs forts et répondre aux enjeux du changement climatique dont les effets sont de plus en plus visibles sur notre territoire : la gestion à la source des eaux de pluie et la protection des dernières zones humides du bassin versant. Dans ce cadre, une Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) est prévue du 7 novembre au 7 décembre 2022. Les Réginaburgiens sont invités à transmettre leurs observations sur ce projet par mail à l'adresse suivante : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr.

Le dossier de consultation du public sera consultable dès le 7 novembre sur le site internet : http://www.smbvb.fr/revision-partielle-du-sage-bievre-2021-2022_101.html.

Plus d'informations : contact@smbvb.fr - 01 49 73 38 71

PERMANENCES

Assistantes sociales

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

01 55 58 14 40

Architecte des Bâtiments de France

Un projet de construction, d'extension ou de rénovation ? Ana-Cristina Nitescu, architecte des bâtiments de France, assure une permanence mensuelle pour vous conseiller.

Prochaines dates : vendredis 25 novembre et 16 décembre de 14h à 16h30.

Rendez-vous à prendre au 01 79 71 43 30

ou par mail à urbanisme@bourg-la-reine.fr

VOS DEMARCHES

Maison France services

Les agents de la Maison France services vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques du quotidien. Plusieurs intervenants tiennent également des permanences sur rendez-vous :

- Conciliateur de justice
- Écrivain public
- Avocat

Rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 70 ou par mail à france-services@bourg-la-reine.fr



BOURG-LA-REINE DANS LE TOP 5 DES VILLES DU 92 OÙ IL FAIT BON VIVRE

Bourg-la-Reine se distingue une fois de plus pour sa qualité de vie ! Le classement 2022 établi par le journal Le Figaro place notre ville en 4^e position des communes où il fait bon vivre dans les Hauts-de-Seine. Un palmarès fondé sur la base de 41 critères portant sur la qualité de vie dans l'ensemble des villes du département : environnement, sport-culture, démographie et niveau de vie...

MENUS

■ **Produit issu de l'agriculture biologique** ■ **Produit Label Rouge** PS : produit de saison - PC : plat complet - FM : fait maison

Lundi 31 octobre Carottes râpées vinaigrette Hachis parmentier au potimarron (PC) Brownies	Mardi 1^{er} Férié	Mercredi 2 Saucisse de Toulouse aux lentilles (PC) Camembert Fruit	Jeudi 3 Crêpe au fromage Gratin de chou Romanesco et brocolis Vache qui rit Liégeois au chocolat	Vendredi 4 Pavé de Hoki sauce basquaise Carottes persillées Fromage frais aux fruits Fruit
Lundi 7 Lasagnes ricotta épinards (PC) Yaourt aromatisé Fruit	Mardi 8 Beaufilet de hoki sauce tomate Riz créole Saint Paulin Compote de pommes HVE	Mercredi 9 Poulet rôti au jus Pommes rissolées Pont de l'évêque Riz au lait	Jeudi 10 Aiguillettes de volaille au paprika Ratatouille/boulogour Brie Cake au citron pavot (FM)	Vendredi 11 Férié
Lundi 14 Escalope de volaille sauce moutarde à l'ancienne Petits pois Saint Nectaire AOP Liégeois chocolat	Mardi 15 Jambon grill HVE sauce barbecue Poêlée paysanne Yaourt aromatisé Fruit frais	Mercredi 16 Carottes râpées vinaigrette Veau marengo Purée de pommes de terre Compote de pomme HVE	Jeudi 17 Crêpe au fromage Gratin de chou romanesco et brocolis Yaourt aromatisé Brownies aux haricots rouges (FM)	Vendredi 18 Velouté de légumes Blanquette de la mer sauce safranée Riz Fruit
Lundi 21 Gratin de butternut et pommes de terre, crème de curry et fromage (PC) Gouda au cumin IGP Fruit frais	Mardi 22 Velouté de poireaux Haché de veau sauce aux poivres Carottes aux épices Semoule au lait	Mercredi 23 Rôti de bœuf VBF à l'échalote Poêlée de légumes et nouilles façon Thai Saint Paulin Fruit frais	Jeudi 24 Sauté de volaille sauce tagine fruits secs Semoule aux épices Légumes tajine Petits suisse aromatisé aux fruits Cake façon pain d'épices (FM)	Vendredi 25 Gratiné de poisson au fromage Patates douces aux épices Pont de l'évêque AOP Compote pomme vanille
Lundi 28 Sauté de porc HVE sauce miel soja Blé aux petits légumes Yaourt nature et dosette de sucre Fruit frais	Mardi 29 Hachis parmentier (FM et PC) Mimolette Fruit	Mercredi 30 Carottes râpées vinaigrette Poulet rôti au jus Beignets de brocolis Cake marbré (FM)	Jeudi 1^{er} décembre Colombo d'émincé de pois et blé Coquillettes Chaource AOP Compote pommes banane	Vendredi 2 décembre Beignets au calamar sauce tartare Ratatouille Boulogour Rondelé Fruit

CARNET

NAISSANCES:

AOÛT

MEITE Mabilia
 BERTIN Téa
 LUCA Nicolas
 LOUSTEAU Zoé

SEPTEMBRE

WHEELER Isaac
 SADKI Lina
 FURTADO FORTES Enzo
 GARNIER GOLDBERG William
 HODDÉ Capucine
 SAUVAGE Arya
 MARCHAND Jeanne
 AGRICOLE Elyanah
 WEI GILLET Philéas

OCTOBRE

CHELABI Mia
 BAH Aissatou
 KANATE Yacoub

MARIAGE

OCTOBRE

FLATRÈS Arnaud et Mme ZHOU Yuan
 DESVIGNES Fabien et Mme
 BEAUCAMPS Anne-Charlotte
 LAURENT Stéphane et Mme YAZDANI
 AMIRI Emilie

DÉCÈS

AOÛT

DELALANDE Maud
 RIVIERE Claude

SEPTEMBRE

FERIG Yousef
 PINÇON Michel

OCTOBRE

DOUHET épouse REGARD Adele
 LESAGE épouse WATCHI Françoise
 DELARUE épouse CHAPEAU Micheline



Michel Pinçon, sociologue et ancien directeur de recherche au CNRS, est décédé le 26 septembre dernier à l'âge de 80 ans. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont 27 écrits à quatre mains avec sa femme Monique Pinçon-Charlot, sur la grande bourgeoisie. Réginaurien depuis 1986, Michel Pinçon a été inhumé au cimetière de Bourg-la-Reine.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 novembre

Pharmacie Dahan
 144, avenue du Général Leclerc
 01 43 50 03 00

Vendredi 11 novembre

Pharmacie Damasse
 96, avenue du Général Leclerc
 01 46 61 96 96

Dimanche 13 novembre

Pharmacie des Quatre Chemins
 5, avenue des Quatre Chemins à Sceaux
 01 46 61 16 12

Dimanche 20 novembre

Pharmacie de la Gare
 178, rue Houdan à Sceaux
 01 47 02 77 97

Dimanche 20 novembre

Pharmacie Centrale de Sceaux
 106, rue Houdan à Sceaux
 01 46 61 00 62

Dimanche 4 décembre

Pharmacie du Parc
 135, avenue du Général Leclerc
 01 46 61 08 52

Dimanche 11 décembre

Pharmacie des Colonnes
 62, avenue du Général Leclerc
 01 46 61 87 29

PETITES ANNONCES

LA VILLE RECRUTE

Pôle familles

Un médecin – Pédiatre - H/F
Un éducateur de jeunes enfants - H/F
Un auxiliaire de puériculture diplômé - H/F
Un aide auxiliaire de puériculture diplômé - H/F
Des animateurs périscolaires – H/F

Pôle aménagement urbain et cadre de vie

Un chauffeur mécanicien H/F

Pôle citoyen

Un agent d'accueil et d'instruction- H/F

Police municipale

Un surveillant points écoles - H/F
Un gardien brigadier de police municipale – H/F

Pôle ville durable et numérique

Un technicien support- H/F

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous !

Adressez lettre de motivation et CV par courrier à : Monsieur le Maire
6, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine
ou à : grh@bourg-la-reine.

EMPLOI

Habitant sur Bourg-la-Reine, je refais vos chambres à neuf (peintures, papier peint) ainsi que le gros œuvre. J'étudie toutes propositions.
Tél. 07 61 23 06 82

Vous rêvez d'avoir un jardin qui vous ressemble ?

Je vous accompagne de façon personnalisée pour concevoir un projet sur-mesure.
Je réalise pour vous les plans, croquis de votre futur jardin et choisis les végétaux adaptés.
Je peux ensuite vous mettre en relation avec des entreprises/jardiniers qualifiés pour les travaux de réalisation.
Tél : 06.86.99.18.70

Recherche une femme de ménage sérieuse et expérimentée pour 2h30/semaine.
Règlement par CESU.
Tél. 06 83 88 94 33

Sur www.bourg-la-reine.fr
rubrique Ma Mairie, retrouvez :
- La Ville recrute (emplois, stages)
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

PERMANENCES DES ÉLUS



Le Maire, Patrick Donath

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.
01 79 71 40 20
cabmaire@bourg-la-reine.fr

Permanences sans rendez-vous :

> jeudi 3 novembre à 8h30 en Mairie
> jeudi 1^{er} décembre à 16h30 au Trois-Mâts

Isabelle Spiers

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. **01 79 71 43 30**
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

Henry-Pierre Melone

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40**
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

Maryse Langlais

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. **01 79 71 41 10**
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

Philippe Ancelin

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV.
01 79 71 40 90
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

Anne Sauvey

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV.
01 79 71 43 20
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

Joseph El Gharib

Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV.
01 79 71 41 80
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

Lise Le Jean

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. **01 79 71 41 20**
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

NUMÉROS UTILES

Mairie de Bourg-la-Reine

Accueil général au
6, boulevard Carnot
01 79 71 40 00 (24 h/24)
mairie@bourg-la-reine.fr
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
> Mardi : de 8h30 à 12h
> Samedi : de 9h à 12h
(Service Citoyenneté et population)

Urgences

SOS 92 : 01 46 03 77 44

SAMU : 15

SAMU social : 115

Depuis un portable : 112

Cédric Nicolas

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV.
01 79 71 41 70
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

Sylvie Courtois

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00**
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

Serge Kerveillant

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. **01 79 71 43 24**
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

Virginie Barbaut

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV.
01 79 71 41 25
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

Christophe Gélardin

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV.
christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr

Jacqueline Fernand-Détrie

Conseillère municipale déléguée à la Vie associative. Reçoit sur RDV
jacqueline.fernand-detrie@bourg-la-reine.fr

Permanences du conseiller départemental

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. p.ouzoulias@senat.fr
06 72 52 41 00

Liste La Ville en partage

Reçoit sur RDV les 1^{er}, 3^e et 4^e samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
eluslsvp@framalistes.org

Vos élus au Trois-Mâts

Un samedi sur deux (hors vacances scolaires), venez échanger avec vos élus sur l'actualité et les projets de la Ville.

Conseil Municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le lundi 12 décembre à 19h30.



N°474 - Novembre 2022 Bourg-la-Reine Magazine est une publication de la Mairie de Bourg-la-Reine - 6, boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine • **Directeur de la publication** : Patrick Donath • **Rédactrice en chef** : Caroline Sylla • **Rédacteurs** : Tiffany Bourhis, Anne-Claire Robic, Adélie Sornin • **Crédits photos** : tous droits réservés • **Création / Mise en page** : Jérémy Langlois • **Régie publicitaire** : LVC Communication - Vincent Hyrondelle : 06 21 34 09 31 • **Impression** : Le Réveil de la Marne 03 26 51 59 31 • **Dépôt légal à parution - Tirage** : 11 000 ex. Service Communication : 01 79 71 41 50 - communication@bourg-la-reine.fr • Distribution dans les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler au 01 79 71 41 52.

Sourds et malentendants :

SMS au 114

Centre anti-poison :

01 40 05 48 48

Hôpital Bécclère

157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart
01 45 37 44 44

Ambulances

Leroy : 59, av. Larroumès à L'Hajë-les-Roses
01 46 63 24 31

Pompiers : 18

Caserne de Bourg-la-Reine
Ligne de feu : 01 47 02 09 38
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

Police nationale : 17 Commissariat d'Antony

50, avenue Gallieni
01 55 59 06 00

Police municipale

7, place Condorcet
01 79 71 40 40
police.municipale@bourg-la-reine.fr

FORUM

de la
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vendredi 18 novembre, à 20 h

CONFÉRENCE

« **COMMENT FINANCER MA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?** »

à **Antony**, salon d'honneur de l'hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville, Antony

Samedi 19 novembre, de 10 h à 13 h

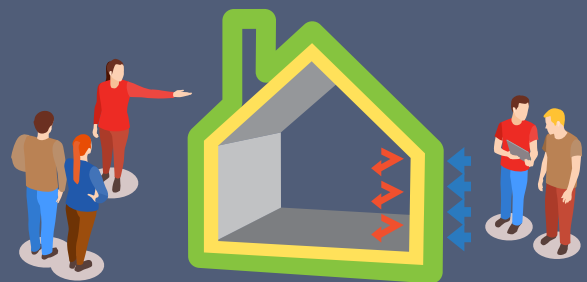
RÉNOVATION DE MAISONS ET DE COPROPRIÉTÉS : TÉMOIGNAGES

à **Sceaux**, Ancienne mairie, 68, rue Houdan

à 17 h

BALADE THERMIQUE

à **Sceaux**, Ancienne mairie, 68, rue Houdan



Dimanche 20 novembre, de 10 h à 18 h

SALON DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA RÉNOVATION

à **Bourg-la-Reine**, les Colonnes, 51, bd du Maréchal-Joffre